

Bulletin 1999

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 67: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 25 avril 1999

Page 69: Paiement des cotisations

2000:

Réservez déjà la date de l'Assemblée générale 2000, fixée au dimanche 30 avril

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel. Accès: En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres par la RN12, à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron Visites du Château en 1999: Du 1er avril au 30 septembre: Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides. En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château. **Guides:** Elisa Rossier © (021) 907 78 27, Fax (021) 907 94 79 Catherine Veron © (021) 907 90 51 (ma-ve 9h-12h), Fax (021) 907 90 65 **Intendant:** Jean-Pierre Veron © (021) 907 72 22 Tarifs des visites: a) par personne adulteFr. 7.b) militaires, étudiants, rentiers AVSFr. 5.c) enfants jusqu'à 16 ansFr. 3.d) écoles, par enfant ou accompagnantFr. 3.e) groupes dès 20 personnesFr. 4.-(Fr. 3.- pour les participants à un banquet) Compte de chèque postal 10-13130-0 **Internet:** www.swisscastles.ch

2

Location de salles pour banquets, conférences, concerts s'adresser:

Au secrétariat: © (021) 907 90 51 Fax (021) 907 90 65

Association pour la Conservation du Château d'Oron, Case Postale 6,

1608 Oron-le-Châtel. (Tarifs de location: voir page 70)

Pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux** © (021) 962 12 12 Télex 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron © (021) 907 88 27

Table des matières

3	Château d'Oron - Mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Billet du Président	6
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 1998	9
	Restauration du hall	18
	La cour intérieure: un projet ambitieusement transparent	23
	Le dernier bailli d'Oron et les Mulinen après 1798	24
	Au château d'Oron par le losange jaune	29
	Médiévales au Château d'Oron (23-27 juin 1998)	33
	Le Château et la Seigneurerie de Palézieux	36
	Les conférences 1998	41
	Situation financière de l'Association:Les comptes 1998	44
	Le budget 1999	46
	Les travaux 1998	49
	Statistiques: les visiteurs, les membres, les repas	50
	Liste des membres au 31.12.1998	52
	Statuts de l'Association	64
	Assemblée générale du 25 avril 1999	68
	Paiement de la cotisation annuelle	70
	Tarif de location des salles	71
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	72

Président:

4

Jean-Pierre Dresco, *Ch. Beau-Rivage 15A*, *1006 Lausanne* Tél. 616 48 70

Vice-Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille*, *1608 Oron-le-Châtel* Tél. 907 85 78 - Fax 907 95 72 e-mail a.locher@bluewin.ch

Membres:

Séverin Bez, chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne Tél et Fax 636 47 42 e-mail severin.bez@dfj.vd.ch

Marianne Corboz, *Rte du Flon, 1610 Oron-la-Ville* Tél. 924 27 56 - Fax 907 84 94 e-mail marianne.corboz-rothen@nestle.com

Werner Jeker, Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne Tél. 320 58 08 - Fax 320 58 43

Silvia Kimmeier, *Bibliothèque cantonale et universitaire*, *Dorigny*, 1015 Lausanne

Tél. 692 48 02 - Fax 692 48 45 e-mail silvia.kimmeier@bcu.unil.ch

Sylviane Klein, *Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville* Tél. 907 77 51 - Fax 907 97 51

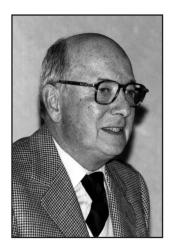
Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne* Tél. 320 88 50 - Fax 311 02 63

Brigitte Waridel, *Service des activités culturelles*, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne

Tél. 316 33 00 - Fax 316 33 06

Secrétaire:

Catherine Veron, Case postale 6, Au Château, 1608 Oron-le-Châtel Tél. 907 90 51 - Fax 907 90 65



Mon premier rapport de présidence est d'autant plus délicat que je n'ai que peu participé aux activités de l'année dernière. Dès mon arrivée au comité, j'ai pu constater que le château est en de très bonnes mains ; le comité, l'intendance et le groupe de service forment une équipe d'une rare homogénéité et d'un professionnalisme remarquable. Cette efficacité n'est pas le fruit d'un hasard : elle est due surtout au total dévouement de Mme et M. Veron ainsi qu'à l'engagement exceptionnel de M.André Locher qui sait tout du château, qui tire plus vite que son ombre, bref qui est l'homme indispensable de la maison. Autour d'eux, le comité et le comité d'animation assument leur rôle sans

jamais perdre le sens de l'humour si bien cultivé par mon illustre prédécesseur que je remercie de sa confiance.

Je remarque une fois de plus l'apport que constituent pour le pays des associations comme celle du château d'Oron, dont les activités participent de manière significative à l'économie des régions. Dans un système libéral comme celui de la Suisse, ces institutions sans but lucratif et fondées sur le bénévolat représentent une sorte de contrepoids culturel au matérialisme ambiant. Elles jouent un rôle tout à fait essentiel pour l'équilibre de notre société et j'estime que ce rôle éminemment positif n'est pas suffisamment reconnu par le public et par les autorités. Heureusement, votre présence d'aujourd'hui montre que nous pouvons rester optimistes, assurés que nous sommes de votre soutien et de votre fidélité.

Grâce à tout ce bon travail des responsables, l'année 98 fut aussi bonne que possible, tenant compte des difficultés économiques actuelles :

Comptes: le rapport du trésorier vous montrera que les objectifs ont été respectés et que le bouclement des comptes 98 présentera un bonus par rapport au budget

A ce chapitre, notons que les subsides fédéraux ont tendance à s'évanouir tandis que ceux du canton dépendent des discussions budgétaires à venir.

Exploitation: Le nombre de visiteurs est en réduction à moins de 3'000 personnes (le beau temps explique en partie cette baisse). Nombre de manifestations : 90 banquets et 6764 convives (augmentation d'environ 650 convives)

On constate une légère augmentation de la demande par rapport à 1997. Il est à espérer que les efforts promotionnels du comité et du Montreux Palace, ainsi que les nouveaux accords au sujet de la restauration confirmeront ces bonnes nouvelles.

Relations avec le Montreux-Palace: M.Junod vous avait informé l'an dernier, que des négociations étaient en cours avec le Montreux-Palace afin d'ouvrir le château à d'autres restaurateurs. Ces discussions sont sur le point d'aboutir et il

6

7

est probable que M.Guignard d'Orbe, qui a repris dès le 1er mars le Grand Café du Montreux-Palace, sera également habilité à préparer des repas, à partir de ce printemps. En outre le comité étudie avec leMontreux-Palace de nouvelles conditions de facturation qui ne devraient pas modifier le coût des manifestations mais en simplifier la gestion. Nous espérons que ces mesures de rationalisation ainsi que les campagnes de promotion lancées par le MP. rendent le château plus attractif et améliorent le bilan financier de l'association.

Programmes d'animation:

Médiévales: vous avez sans doute été plusieurs à participer à la semaine médiévale que les écoles de la région ont organisé du 23 au 27 juin 1998. Ces journées connurent un succès considérable (puisque près de 4000 personnes ont fréquenté le château pendant cette semaine) et il y a bien longtemps que le château n'avait pas vécu pareille animation. Le rapport d'aujourd'hui me donne l'opportunité de remercier et de féliciter chaleureusement tous ceux qui ont œuvré à cette magnifique organisation. Il me paraît essentiel de remarquer que l'apport d'une telle manifestation s'étend bien au-delà de la fête elle même car elle participe à une forme d'enseignement dont les acteurs seront durablement marqués.

Jardin: ce dernier a obtenu un franc succès au cours de la semaine médiévale. Ses promoteurs ont l'intention de poursuivre l'expérience qui intéresse beaucoup les élèves ayant collaboré à sa réalisation. Le comité désire soutenir ce projet ; il a engagé une étude historique qui garantira que le développement du jardin se réalise selon les mêmes critères que ceux adoptés pour la restauration du château et de ses abords.

Conférences: trois conférences ont eu lieu les 6, 27 octobre et 10 novembre. M.Francois Rochaix a présenté les préparatifs de la fête des vignerons, M.Jean Philippe Rochat et le Dr. Rivier ont exposé le sujet controversé du dopage dans le sport tandis que Mme Heidi Diggelmann parla de la génétique dans la médecine d'aujourd'hui. Le public fut moins nombreux que l'année précédente ce qui ne l'empêcha pas de se passionner pour ces sujets qui provoquèrent de longues discussions, se prolongeant autour de l'habituel et excellent buffet de fin de soirée.

Concerts: comme chaque année, Georges Locher a de nouveau organisé trois concerts entre novembre et mars. La très bonne fréquentation l'encourage à continuer dans cette voie.

Internet: le spécialiste qu'est M. André.Locher a élaboré un site internet qui présente le château d'Oron mais qui s'étend peu à peu aux autres châteaux visitables du canton et de Suisse. Ce site a eu les honneurs des médias ce qui n'est que justice au vu de son succès. Le nombre de visites sur le site est considérable puisqu'il varie

entre 250 et 300 personnes chaque jour. (8 à 9'000 par mois).

Travaux de restauration: le chantier de cette année a porté sur le réaménagement du hall d'entrée qui a retrouvé toute sa majesté d'origine grâce à la reprise des décorations des parois et à la réfection des sols. Ces travaux ont été réalisés sous la direction de M.Ivan Kolecek architecte, en accord avec les responsables cantonaux et fédéraux des monuments historiques et avec l'efficace collaboration de Mr.Veron. Grâce à beaucoup de dévouement, le coût de l'intervention a pu être limité à Fr 90'000.-. Ont également été exécutés divers travaux d'entretien courant.

Quelles sont les perspectives du Comité pour 1999 ?

L'essentiel des efforts du comité sera de prolonger les actions déjà entreprises l'an dernier. En outre il s'attachera à l'amélioration de la promotion du château, et ceci aussi bien sur le plan culturel que sur celui de son exploitation pratique. Un nouveau programme de conférences est déjà en préparation pour l'automne 99. Le comité s'attachera à en améliorer l'audience tout en limitant les coûts de promotion et d'organisation. Une autre réflexion portera sur les travaux à entreprendre de manière à améliorer l'accueil et la visite du château. Les sujets principaux restent la cour d'entrée avec sa couverture, ainsi que les combles du monument.

En conclusion: on constate que l'ouvrage ne manque pas et que les efforts déjà réalisés seront poursuivis sans relâche. Les résultats déjà obtenus, comme ceux à venir seraient irréalisables sans l'appui de nos sponsors, de généreux donateurs, et de vous tous, membres de l'Association que je tiens à remercier chaleureusement. J'espère n'oublier personne en citant, Nestlé, la société vinicole de Perroy ainsi que la société Alasia. Nous avons reçu en 1998, une partie de l'héritage de M.Tobler, de Saint-Gall, membre de notre association, le montant d'environ 40'000.- sera utilisé pour les travaux de restauration.

Le dernier jour d'avril, sera également le dernier jour de l'activité de Mme Margrit Locher au château d'Oron. Après 40 ans consacrés à l'accueil et au bien-être de nos hôtes, Mme Locher a décidé de prendre une retraite bien méritée. En votre nom, je la remercie de tout ce qu'elle a fait pour notre château.

Je souhaite que les efforts de tous ceux qui collaborent à la vie du château soient récompensés par le succès qu'ils méritent.

Procès-verbal de l'Assemblée générale 1998

9 Présidence: M. Raymond Junod, président

Comité: M. André Locher, vice-président et trésorier

Mmes Marianne Corboz, Silvia Kimmeier, Brigitte Waridel

MM. Ami Desmeules, Ivan Kolecek

A 11h, en ce traditionnel dernier dimanche d'avril, le président ouvre l'Assemblée générale et salue avec plaisir les nombreux membres et invités qui ont ralliés Oron ce matin.

Parmi les invités et membres d'honneur, il salue:

M. le président Pierre Graber et Madame

M. Raymond Guyaz, président du Grand Conseil

Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'État et Monsieur Daniel Maurer,

M. Jean-Paul Herminjard, syndic d'Oron-la-Ville

M. Jean-Pierre Dresco et Madame

M. Jean-Pierre Cavin, directeur général de la Société Vinicole de Perroy

M. Louis Corboz, représentant la Municipalité d'Oron-le-Châtel

M. Christophe Schnyder, responsable de la restauration du Montreux Palace

En revanche, plusieurs membres et invités ont prié d'excuser leur absence, en particulier :

M. le président du Conseil d'État, Philippe Bieler, membre de notre association

M. Jean-Jacques Schwaab, membre de notre association

Mme Silviane Klein, préfète d'Oron-la-Ville

M. Claude Bowen, Consul de France

M. Jean-Philippe Rochat, avocat

Mme Sylviane Gindroz, fondé de pouvoir aux Retraites Populaires

M. Claude Richard, directeur général des Retraites Populaires

M. Daniel Bernard, secrétaire général de Nestlé, Vevey

M. Philippe Bruggisser, président du Montreux Palace

M. Hans Wiedemann, directeur général du Montreux Palace

M. Georges Bovay, administrateur d'Alasia

M. Michel Renevey, directeur de Migros VD

M. Jacques Veillard, responsable des activités culturelles de Migros

Mlles Berthe et Léa Gavillet,

M. Werner Jeker, membre du comité

ainsi que plusieurs membres qui ont pris la peine de nous écrire.

Avant de passer aux opérations statuaires, le président invite l'assemblée à rendre hommage aux membres décédés au cours de cette année.

Le président aborde l'ordre du jour qui figure à la page 67 du bulletin.

I. Procès-verbal

Ce procès-verbal est transcrit aux pages 9 à 15 du bulletin. La discussion est ouverte sur sa teneur et comme celle-ci n'est pas contestée, le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteur

II. Rapport du président

Comme chaque année, le président ajoute quelques compléments au rapport écrit d'activité du Bulletin 98.

Projet pour un Château

Pour compléter le « Billet du président », celui-ci ajoute que le comité fondait beaucoup d'espoir sur David Streiff, chef de l'Office fédéral de la Culture. Une délégation du comité l'a reçu à fin novembre au Château pour une visite approfondie de l'édifice et du projet qu'il caressait de réaliser : l'Office entrerait en matière sur notre requête et inscrirait notre projet au nombre des bénéficiaires de la frappe de l'écu à la faveur d'une manifestation nationale d'ici deux ou trois ans, avec à la clé, une participation substantielle en faveur du Château d'Oron.

Mais suite à cette rencontre, malgré de nombreux rappels, épistolaires et oraux, aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour. C'est évidemment fort regrettable, car cet appui est important pour la suite des opérations. Compte tenu des changements qui interviennent au sein du comité, il appartiendra à la nouvelle équipe d'obtenir une décision confirmant l'attitude positive adoptée sur place par David Streiff.

Travaux entrepris au Château

En dépit de la mise en attente du grand projet, le comité a néanmoins poursuivi les travaux prioritaires, dans la limite de ses possibilités financières. Si l'an dernier c'est sur le rhabillage des pierres de l'entrée principale que l'accent a été mis cette année, c'est au tour du hall d'accueil.

Au cours de l'apéritif qui suit l'assemblée, chacun pourra se rendre compte de l'avancement des travaux. Ivan Kolecek, l'architecte de l'ACCO, membre du comité se fera un honneur de commenter les options retenues pour rendre convivial l'accueil de nos visiteurs. L'an prochain ce sera peut-être la Verrière qui sera inscrite aux projets du Château!

Animations au Château

Le comité a pris des dispositions pour que le Château puisse être ouvert au public à heures fixes de manière régulière le samedi et le dimanche et durant la semaine sur demande, moyennant une contribution minimum par visite. Il s'agit d'une solution qui tend à faciliter l'accès du Château et de son musée et de contenir les dépenses engagées à ce titre dans des limites raisonnables.

Le comité a poursuivi cette année la mise en place de son cycle de conférences dont vous avez trouvé le résumé dans le Bulletin 98 dès la page 40.

Pour la saison 98, un nouveau cycle de conférences sera mis sur pied, plusieurs conférenciers ont déjà été contactés et nous aurons le plaisir d'accueillir cet automne:

Le mardi 6 octobre, François Rochaix, nous présentera la Fête des vignerons de 1999.

Le mercredi 28 octobre, Me Jean-Philippe Rochat, avocat à Lausanne, président du tribunal arbitral du CIO et le Dr Rivier nous entretiendront d'un sujet d'actualité: sport et dopage.

Le mercredi 11 novembre, le cycle se terminera probablement par un exposé scientifique de Mme Diggelman, présidente du Fonds national de la recherche.

Le programme complet parviendra à chacun en temps utile.

Le président annonce le programme musical que propose cette année encore Georges Locher.

Relations avec le Montreux Palace

S'il n'y a pas de problèmes «relationnels» entre l'Association et le Montreux Palace, il convient néanmoins de constater une baisse sensible des banquets organisés au Château, cette baisse s'inscrit dans une tendance marquée dès 1991. Ainsi en 91, nous avions eu 163 banquets réunissant 10'011 convives pour, mis à part une modeste embellie en 94, 81 banquets et 6107 convives en 1997.

La différence se marque aussi en francs courants - elle serait encore plus grande en francs constants - puisque nous avons passé de 247'300.- de redevances en 91 à 120'800.- en 97, soit une différence de plus de 126'000.-. Si l'on peut évoquer la conjoncture pour expliquer cette baisse, cette référence paraît insuffisante aux yeux de notre comité. C'est la raison pour laquelle, celui-ci a décidé dans sa dernière séance de prendre contact avec les représentants du Montreux Palace pour examiner la situation et la manière de la surmonter. Il faudra sans doute revoir la convention qui nous lie jusqu'à la fin 99 et envisager d'autres solutions, notamment en renonçant à la clause d'exclusivité, qui manifestement représente un handicap envers d'autre clients potentiels pour une restauration différenciée.

Succession du Dr Robert Tobler

Par courrier du début avril, le comité a été informé que le Dr Robert Tobler, de St Gall avait mentionné le Château d'Oron sur son testament, après avoir été un membre fidèle de notre Association.

Notre part est de quelque 35'500.-. Cela met un peu de baume sur notre déception relative aux redevances sus-mentionnées.

Remerciements

En conclusion de son 9e et dernier rapport, le président s'exprime par un bouquet de remerciements à toutes celles et à tous ceux qui font vivre notre association et par conséquent l'édifice qui nous est cher.

Sans se lancer dans un inventaire à la Prévert, il cite Margrit Locher avec son équipe dévouée et compétente ainsi que les collaborateurs du Montreux Palace. Les guides, Elisa Rossier et Catherine Veron. L'intendant, Jean-Pierre Veron, à la fois d'une discrétion et d'une efficacité exemplaires. Il adresse aussi une mention particulière aux auteurs d'articles enrichissants pour notre bulletin et pour ses lecteurs.

Sans oublier les sponsors qui nous permettent l'organisation de notre cycle de conférences : Nestlé, Migros, les Retraites Populaires, la Société vinicole de Perroy et Alasia, à tous notre reconnaissance est acquise.

Le président remercie aussi les membres du comité qui sont animés d'un enthousiasme bénévole qui leur permet de remplir non seulement leurs tâches habituelles, mais de prendre des initiatives et de rendre de multiples services annexes, comme pour l'organisation des avant et après conférences et les desserts qui sont aussi appréciés que les conférences elles-mêmes!

Il fait une mention spéciale pour Catherine Veron, guide et secrétaire du comité qui a réalisé son initiation à l'informatique et au traitement de textes cette première année, ce qui permettra une transition harmonieuse entre l'ancien et le nouveau président.

Enfin, c'est à tous les membres de notre association, que le président adresse des sentiments de particulière gratitude:

« Grâce à votre soutien, le comité a pu faire face aux obligations attachées au but de notre association. Ainsi malgré la malice du temps et en dépit de quelques démissions pour ce motif, le nombre de nos membres est en augmentation, sans pour autant atteindre encore la cible des 1000 membres . Mais il ne tient qu'à vous pour que l'on y parvienne, puisque nous sommes déjà 945 au 31.12.97, ce qui représente une progression de 150 membres depuis 1989.» NB: entre-temps nous y sommes parvenus.

Il cède enfin la parole à Ivan Kolecek qui décrit brièvement les travaux entrepris cette année et présente en particulier ceux qui sont en cours dans le hall d'accueil :

A la suite des travaux de restauration du portail d'entrée, ceux du vestibule ont été entrepris avec la collaboration d'une équipe de spécialistes. Quelques traces de peintures murales datant du 16ème siècle, presque entièrement estompées ont été découvertes sous le décor du 18ème siècle. Afin de reconstituer une suite logique avec l'ensemble du premier étage, la couche de décors du 18ème siècle a été favorisée et soigneusement reconstituée, pour aboutir à un ensemble lumineux. Cet ouvrage a été accompli en respectant autant que possible l'authenticité de la

peinture originale avec les précieux conseils des experts des monuments historiques.

III. Rapport du trésorier

La parole est donnée à notre vice-président André Locher. Les comptes 97 de l'Association sont décrits aux pages 46 à 48 du Bulletin annuel, et notre trésorier en commente quelques détails :

Frais de bureau : Frais habituels plus le raccordement d'un téléphone dans le nouveau secrétariat du château installé dans la première pièce de l'appartement de l'intendant.

Location et redevance : le montant est inférieur à l'an dernier. Ce qui va nous causer des soucis si la tendance ne s'inverse pas.

Restauration historique : le canton nous a alloué un subside de Fr. 18'000.- pour les travaux de restauration en cours. Cette somme a été versée sur le compte travaux.

Travaux d'entretien et réparations: Fr. 5'800.- pour déboucher une conduite d'évacuation de la cuisine qui avait gelé l'hiver dernier, on en a profité pour rendre plus accessible cette conduite. Les nouveaux coussins ont coûté Fr. 8'700.-. Jean-Pierre Veron a entièrement réparé la fontaine de la cour extérieure, environ Fr. 2000.- de fourniture. Nous avons changé un chêneau du bûcher dans lequel nous stockons le bois, Fr. 1'000.-. Notre intendant a aussi rénové une partie de son appartement, il y a eu pour environ Fr. 2'000.- de marchandise.

Entretien du système d'alarme : le système de transmission a été changé à la demande de l'ECA, une partie de ses travaux ont été subsidiés par l'ECA.

Mariages civils: dès 1998, les 23 communes du district paieront un forfait de 3'000.- par an pour l'utilisation de la salle des Oron, c'est-à-dire environ 30 c par habitant. Ce montant couvre les frais de chauffage et de nettoyage. La cérémonie est gratuite pour les habitants du district, mais les personnes extérieures au district paient une participation de Fr. 100.-, ce qui explique l'apparition d'un montant de Fr. 400.- aux recettes 1997.

Les cotisations dépassent Fr. 32'400, malgré la conjoncture morose, nos membres restent fidèles au Château. Nous avons accueilli 57 nouveaux membres en 1997. Aujourd'hui, nous sommes 984 membres.

Les dons sont également les bienvenus, puisqu'ils se sont montés à Fr. 11'635.l'an dernier. Le don de 10'000.- de Nestlé explique une bonne partie de ce montant.

La tombola 1997 a rencontré le succès escompté. Grâce à vous, nous avons pu diminuer les charges d'Assemblée générale de presque Fr. 2'400.-! Aujourd'hui le montant total des prix est de Fr. 2'000.-, et c'est l'occasion de remercier les entreprises de la région qui nous ont offert une partie de ces prix.

Le bulletin annuel : la photo de la couverture n'est pas le fruit d'un truquage,

mais d'une année de patience, étant donné que la Terre ne cesse de tourner, jusqu'au moment où le donjon a croisé la Lune... l'objectif en attente d'André Locher l'a capturé dans cet instant de magie.

Animations: le compte recette et dépense est équilibré, puisque grâce aux généreux sponsors Alasia, les Retraites Populaires, La Société viticole de Perroy, la Migros, Nestlé, grâce au travail de tous les bénévoles, le résultat financier a été positif. Comme ces années dernières, nous avons pu verser un montant supérieur à Fr. 10'000.- aux réserves.

Amortissements divers: Nous n'avons pu amortir qu'un seul poste du bilan: Fr. 2'000.- sur les souvenirs. Le résultat de l'exercice ne permettait pas d'aller au-delà.

Bilan : Il ne suscite pas de commentaires particuliers, si ce n'est qu'en faisant une comparaison avec le bilan au 1er janvier 1989, année de l'entrée en fonction de Raymond Junod :

Nous avions alors une dette hypothécaire de Fr. 178'000.-, un compte débiteur de Fr. 43'516.-, et aujourd'hui, nous n'avons plus de dettes, mais des réserves pour les travaux urgents et indispensables. Mais pour les grands travaux de restauration, nous aurons besoin de l'aide de chacun, membres de l'Association, entreprises, communes, canton et confédération!

IV. Rapport de la commission de vérification des comptes

Bernard Vaucher, le représentant de cette commission nous donne connaissance de son rapport. Il conclut en proposant à l'Assemblée de ratifier ces comptes tels que présentés.

V. Adoption des comptes 97

La discussion est ouverte sur le rapport d'activité du comité et sur les comptes de l'exercice 97.

Ces deux objets sont adoptés à l'unanimité.

VI. Budget 1998

La parole est à notre trésorier : le budget ne suscite pas de commentaires particuliers, nous maîtrisons bien nos dépenses, mais pas nos revenus. Nous espérons que ces derniers seront à la hauteur de nos espoirs.

VII. Elections complémentaire au comité

Nous avons enregistré trois démissions au sein du comité.

Il s'agit de:

- Marinette Leresche, dont nous pouvons relever la disponibilité, l'attention particulière qu'elle portait envers le Château, son sens de l'organisation lors des manifestations annexes au cours desquelles elle n'hésitait pas, au sens propre comme

au figuré de mettre la main à la pâte.

- Ami Desmeules, préfet honoraire, ne peut pas renier son prénom ; Raymond Junod relève que le choix du Conseil d'Etat en le nommant préfet du district d'Oron, portait sur une personnalité sûre et souriante. Au cours des quelques 14 années passées comme membre du comité, il a sans ostentation apporté une contribution active, bienveillante et efficace au sein de notre équipe.
- Raymond Junod notre président, Ami Desmeules le remercie spécialement au nom de l'Association et le décrit comme un personnage inconditionnellement acquis à la cause du Château. Il avait une présence qui a toujours empêché les délibérations de s'enliser, une présence de rigueur dans ses décisions, mais où la courtoisie s'allie avec beaucoup d'humour et de pointes de malice.

Raymond Junod prend la parole et déclare : « Sachez que j'ai eu beaucoup de plaisir et d'intérêt à présider aux destinées de notre institution. Sans avoir réalisé des miracles, j'ai la conviction de remettre à mon successeur une Association en bonne forme. Je lui transmets surtout un comité qui constitue une véritable équipe avec des compétences avérées et complémentaires. Il déclare encore :

« Au passif de mon passage, je voudrait relever deux éléments au moins : Le premier, c'est de n'avoir pu mener à chef notre Projet pour un Château. La réalisation de ce projet est sans doute plus longue que je ne l'avais imaginé, avec en prime, les conditions économiques, qui ont rendu les sponsors plus sélectifs et moins généreux. Mais l'idée reste valable et je ne doute pas qu'elle se réalise au tournant du millénaire.

Le second élément que je ne suis pas parvenu à réaliser, c'est la réconciliation du château avec les autorités municipales d'Oron-le-Châtel. Par l'intermédiaire de M. Bernard Völlmy, alors Député et Syndic d'Oron-le-Châtel, il y avait au moment de mon entrée en fonction, une liaison personnelle importante entre la municipalité et le comité. Mais depuis sa démission de la municipalité et du comité, il n'a plus été possible d'associer pleinement les autorités municipales à la destinée du Château. Je me permets de le regretter. Le Château d'Oron est comme vous le savez un patrimoine d'intérêt national. Le comité dont j'ai fait partie a eu à coeur d'assurer sa conservation, de l'animer et de le faire connaître. Mais c'est aussi un patrimoine qui fait la richesse de la région. C'est pourquoi, tout comme le comité, je souhaite que l'on parvienne à une véritable intégration du Château dans son milieu géographique régional et communal. J'ai l'intime conviction que cet appel sera entendu et transformé positivement dans un prochain avenir.»

Sur ces déclarations, Raymond Junod remet son mandat de président. Le comité propose de l'élire Membre d'honneur, ce que ratifie l'Assemblée.

Ces trois démissions entraînent l'élection de trois nouveaux membres dont le mandat sera valable jusqu'au 25 avril 99, date de la prochaine assemblée générale.

Pour le remplacement de Ami Desmeules, le comité propose de respecter la tradition et d'élire la nouvelle préfète du District d'Oron, Sylviane Klein.

Après des études secondaires à Lausanne, où elle a obtenu son baccalauréat scientifique et un brevet pour l'enseignement primaire, Silviane Klein est au bénéfice d'un certificat de journaliste. Après avoir enseigné au Mont sur Lausanne, à Mezières et à l'établissement de Forel-Savigny, elle assume de 91 à 95 les fonctions de rédactrice en chef du mensuel "Femmes suisses ". Sur le plan politique de 1986 à 1996, elle est municipale, puis syndique de Monpreveyres. Députée au Grand Conseil pendant deux ans de 95 à 97, elle est élue à la Préfecture d'Oron en 1997. Sylviane Klein s'est déjà engagée en faveur du Château, notamment en instituant le Château d'Oron comme lieu de mariage officiel du District. Elle a encore d'autres initiatives dans son carquois. Pour toutes ces raisons, nous la recommandons vivement à vos suffrages.

Pour occuper la place laissée par Marinette Leresche, le comité propose la candidature de Séverin Bez.

Séverin Bez est également un enseignant, après avoir été un ancien élève de notre vice-président, André Locher. En plus de leur amitié réciproque, on devine qu'André Locher lui a transmis le virus du Château d'Oron, puisqu'il a affirmé être prêt à consacrer du temps à notre association. Séverin Bez a été successivement en poste à Chavannes / Renens, Yverdon-les-Bains et au Gymnase de Nyon, où il occupe le poste de doyen. Sur le plan public, Séverin Bez après avoir été membre de la Commission de Conciliation en matière des Baux à loyer, est devenu Juge-assesseur au Tribunal des Baux à Lausanne.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, ces trois candidatures sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée.

VIII. Élection du Président

Avec la complicité du comité, Raymond Junod a le plaisir de proposer à l'Association, son successeur, une personne de qualité, l'homme de la situation Jean-Pierre Dresco, candidat au comité et à la présidence dans la même foulée.

Payernois de la 3e génération, après un apprentissage, Jean-Pierre Dresco passe sa maturité fédérale et obtient en 1963, son diplôme d'architecte à l'EPFL. Durant ses études et en formation post-grade, il a eu l'occasion de rencontrer des architectes de classe internationale. Il a exercé ensuite sa profession d'architecte en qualité de collaborateur de deux bureaux. Dans le second, il s'est spécialisé dans le secteur hospitalier, si bien qu'en 1969, il est engagé au service cantonal de la santé publique

17

pour prendre la direction de la mise en application du plan hospitalier cantonal.

En 1972, il est désigné en qualité de chef du service des Bâtiments au dépt des travaux publics. Jean-Pierre Dresco a donc un curriculum vitae particulièrement riche. Le président ajoute que Jean-Pierre Dresco, membre du Comité du Château de Grandson et de la Sarraz, connaît bien les autres châteaux vaudois, donc celui d'Oron, puisque c'est son service qui examine les dossiers relatifs aux travaux d'intérêt historique. Raymond Junod, alors Conseiller d'Etat, a également vu Jean-Pierre Dresco à l'oeuvre, notamment en tant que Président de la Commissison technique du Château de Chillon.

C'est donc en toute confiance que notre président sortant propose la candidature de Jean-Pierre Dresco à la tête du Château d'Oron.

Jean-Pierre Dresco a naturellement accepté ce mandat, avec la réserve de n'exercer pleinement la présidence que dès sa retraite qui interviendra en fin d'année.

Par de vifs applaudissements Jean-Pierre Dresco est élu à la présidence.

Jean-Pierre Dresco remercie chaleureusement l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne en le désignant à la présidence de l'Association.

Il en est d'autant plus touché qu'il peut ainsi, après sa prochaine retraite du service public, conserver le contact avec les grands monuments dont il s'est beaucoup préoccupé, notamment ceux de Chillon et de Grandson. Il remarque en outre l'importance de l'engagement d'association comme celle du Château d'Oron, dont le travail permet de mieux faire connaître un patrimoine bâti, généralement moins apprécié que les monuments situés sur les grands axes du tourisme. Il se réjouit, en conclusion, d'avoir la chance d'oeuvrer avec un comité de cette qualité et il espère réussir à poursuivre dignement les voies tracées par son prédécesseur Monsieur le Conseiller d'Etat honoraire Raymond Junod.

IX. Propositions individuelles et divers

Pierre Graber a eu la gentillesse de dédicacer la première page de notre nouveau livre d'or. Silvia Kimmeier fait la lecture de ce texte.

Un exposé sur le sujet du Bicentenaire de la Révolution Vaudoise conclut notre assemblée vers 12h30.

Le président Raymond Junod Catherine Veron La secrétaire

Etat de la situation avant les travaux:

De nombreuses armoires et trophées de chasse cachaient les murs du hall, cette grande pièce très sombre dégageait une impression étouffante.

Des sondages effectués en octobre 1997 ont permis de mettre en évidence quatre principales étapes historiques. La première date probablement du Moyen Age, les suivantes de l'époque bernoise jusqu'à nos jours.

Description sommaire du décor des différentes étapes historiques:

- I..Les parois sont peintes d'une couleur grise sur laquelle se déploie un faux appareil aux joints blancs de 1.5 cm d'épaisseur.
- II. Cette étape peut probablement être attribuée au chantier de 1588-90. Les parois sont recouvertes d'un badigeon de couleur blanche. Les embrasures des portes sont peintes en gris rehaussées d'un épais filet noir.
- III. Lors du chantier de 1747-49, plusieurs aménagements ont été réalisés: escaliers menant au donjon, porte condamnée, création de portes. Les parois ont été recouvertes d'un décor ocre jaune portant un faux appareil exécuté en trompe-l'œil. Les plafonds, ainsi que la galerie, étaient peints en gris clair.
- IV. A une époque plus récente, on décape probablement le plafond et la galerie pour les recouvrir d'une couleur très sombre.

Etat de conservation:

Les parois sont très dégradées. Le crépi à la chaux servant de support au décor peint est détaché des murs en de nombreux endroits. Des fissures dues aux mouvements de l'édifice sont très nombreuses. On observe aussi de nombreuses taches et coulures dues à des infiltrations d'eau.

Le traitement:

Après discussion avec les experts des monuments historiques, il a paru logique de conserver et de restaurer le décor actuellement visible, étant donné que celui-ci est le mieux conservé et le plus complexe.

Les travaux ont commencé en janvier 1998 sous la surveillance de Yvan Kolecek et André Locher. L'équipe de Josef Trnka commence par un nettoyage approprié du décor, puis continue par la suppression des repeints. Les fissures et les lacunes sont comblées par un mortier à la chaux. Pour obtenir un résultat esthétique cohérent, des retouches à l'aquarelle sont apportées sur les petites lacunes.

Sur les grandes lacunes et sur les parois où le décor a partiellement disparu, on a choisi de reconstituer le décor manquant, puisqu'il s'agit d'un décor répétitif.

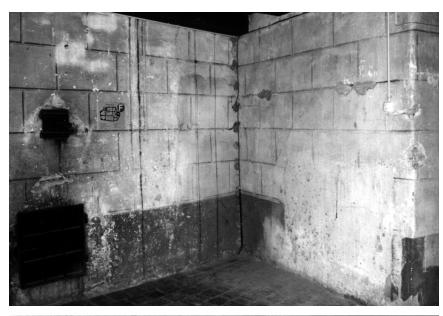
19

Le plafond et la galerie ont retrouvé leur couleur gris clair d'origine.

Le plancher de la galerie, très abîmé, a été entièrement restauré par Jean-Pierre Veron.

Ces travaux de restauration permettent d'offrir aux visiteurs un espace d'accueil digne de notre château. Ils auront coûté environ Fr.100'000.-

Yvan Kolecek et André Locher



Etat de la conservation avant les travaux



Nettoyage approprié du décor



Les fissures et les lacunes sont comblées par un mortier à la chaux



Des retouches à l'aquarelle sont apportées sur les petites lacunes.

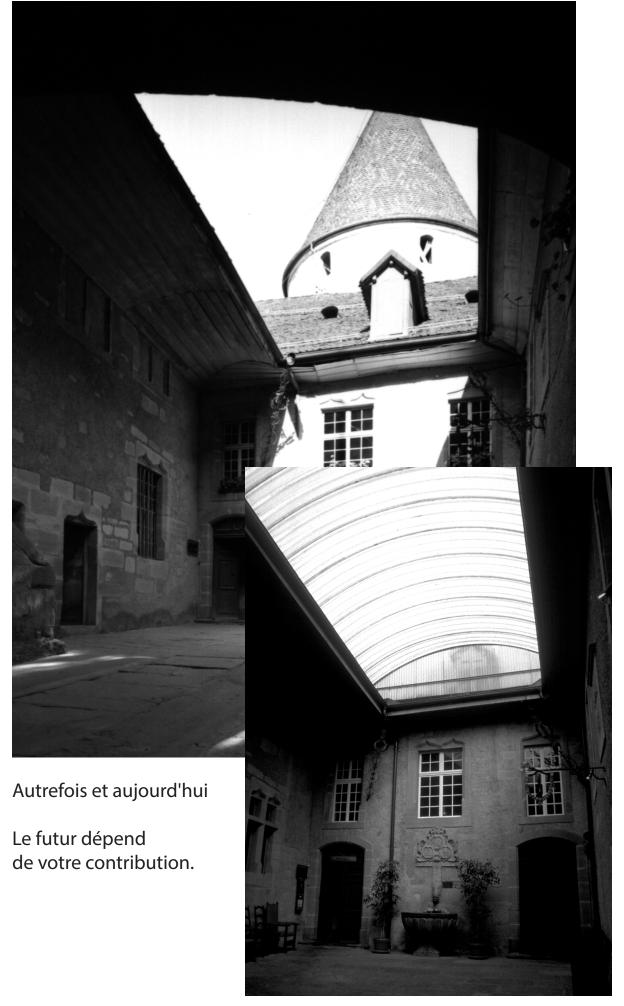


Le plafond et la galerie ont retrouvé leur couleur gris clair d'origine.



Le plancher de la galerie, très abîmé, avant la restauration.





La cour intérieure: un projet ambitieusement transparent

Le Comité remercie tous les membres de l'Association qui ont déjà contribué à alimenter le fonds prévu au remplacement de la protection de la cour intérieure. A ce jour le montant à disposition est de Fr. 85'675.-

Nous faisons aujourd'hui appel à tous ceux qui souhaitent le remplacement de la couverture et qui n'y ont pas encore contribué.

Le projet est prêt: une verrière, par définition transparente et peut-être même amovible.

Techniquement résolu, le problème n'est plus que financier:

Il reste à trouver env. 64'000.- sur les 150'000.- prévus

Nous invitons ceux qui souhaitent le remplacement à participer au financement de l'opération.

En bref, il faut pouvoir compter

ou sur 64 souscripteurs à Fr.1'000.-

ou sur 128 souscripteurs à Fr.500.-

ou sur 213 souscripteurs à Fr.300.-

Toute autre combinaison reste également possible!

Laissez-vous donc gagner par l'enthousiasme et par votre générosité. Grâce à vous:

- La cour intérieure sera la carte de visite digne de notre Château
- Elle s'imposera encore mieux comme espace de rencontre convivial et apéritif
 - Le soleil pénétrera à nouveau jusqu'à la fontaine et redonnera à la cour sa couleur naturelle.
 - La vue des toits, du donjon et de l'horloge ne sera plus réservée aux seuls oiseaux.

Concrètement:

Vous pouvez verser votre contribution sur le compte courant no 299.11.10 de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne (ccp 10-725-4) ouvert au nom de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron, en précisant «don pour la couverture de la cour»

(Si vous le souhaitez des bulletins verts vous seront envoyés par le trésorier, tél 021 907 85 78)

1. Le contexte du début de l'année 1798

Le territoire de la Ville et République de Berne comprend 54 circonscriptions administratives et judiciaires généralement nommées «bailliage». Les bailliages ont tous les mêmes rôle et fonction, sans différence entre le Pays allemand et le Pays romand.

Le bailli est le représentant du gouvernement; il administre son bailliage et préside la cour baillivale qui comprend le lieutenant baillival, trois assesseurs et un secrétaire.

Le bailliage d'Oron fut créé en 1557, à la suite du démembrement et du partage du comté de Gruyère entre Berne et Fribourg. Il comprend les terres des seigneuries d'Oron, de Palézieux et celles de l'ancienne abbaye de Haut-Crêt y compris son vignoble du Dézaley, ainsi que des droits sur une partie de Chardonne, Corsier et Jongny. A Oron, la cour baillivale est une cour d'appel pour quatre cours de justice inférieures.

Les baillis sont choisis parmi les membres du Grand Conseil et nommés pour un mandat non renouvelable de 6 ans (5 ans pour les bailliages communs de Berne et Fribourg comme Echallens et Grandson). La fonction de bailli est un passage obligé pour accéder au Petit Conseil et aux charges supérieures jusqu'à celle d'avoyer.

Le Petit Conseil comprend 27 membres et est le véritable gouvernement qui tient séance presque tous les jours comme son appellation allemande de «Täglicher Rat» l'indique. Le Grand Conseil au contraire se réunit rarement au complet, les baillis notamment demeurant à leur poste.

Le Grand Conseil ne connaît pas d'incompatibilités, ce qui permet à plusieurs membres d'une même famille de siéger ensemble dans cet organe.

Au Petit Conseil par contre, aucune famille ne peut être représentée par plus d'une personne. Cette restriction n'exclut évidemment pas la présence simultanée de proches parents appartenant à des familles différentes.

Un tel système avec des fonctions assumées par de proches parents était encore courant à l'époque, quoique déjà de plus en plus mis en question. Il importe néanmoins de le voir dans le contexte européen où le système oligarchique de Berne était beaucoup plus ouvert que celui des monarchies, le système dominant d'alors. Il suffit de considérer le mode d'élection au Petit Conseil. Les candidats ayant obtenu le moins de suffrages du Grand Conseil étaient éliminés par scrutins successifs. Dès qu'ils n'en restaient plus que quatre, le tirage au sort intervenait: les deux tirant une boule dite «ballotte» blanche étaient éliminés tandis qu'un dernier scrutin opposant les deux candidats ayant tiré une ballotte dorée déterminait l'élu.

Au début de 1798, quatre Mulinen siègent au Grand Conseil: Jean-Rodolphe

25

le bailli d'Oron, Béat-Emmanuel-Nicolas (ancien bailli de Köniz près de Berne), Gottlieb-Emmanuel et Nicolas-Frédéric (ce dernier élu en 1795 et futur avoyer sous la Médiation et la Restauration).

A la tête du Petit Conseil se trouve l'avoyer Albert de Mulinen (qui fut bailli de Laupen) en alternance annuelle avec Nicolas-Frédéric de Steiger, le dernier avoyer régnant de l'ancien régime.

Les liens avec le Pays de Vaud sont étroits: le futur avoyer Albert de Mulinen est reçu bourgeois de Montcherand où il possède un domaine et assume pendant six ans la charge de trésorier du Pays romand («Welschseckelmeister»). Son épouse est Caroline de Goumoens de la famille vaudoise entrée au patriciat de Berne, tout comme celle de Wolfgang-Charles de Gingins, le dernier trésorier du Pays romand, qui par sa mère née Mulinen est cousin germain tant de l'avoyer Albert que du bailli d'Oron.

2. Le dernier bailli d'Oron

Jean-Rodolphe de Mulinen est le fils de Nicolas, membre du Grand Conseil et successivement «Rathausammann» (administrateur général de l'hôtel du gouvernement) et bailli de Grandson, et de Marguerite de Diesbach (issue de la branche devenue protestante et restée bernoise, contrairement à la branche restée catholique et devenue fribourgeoise).

Né en 1746 à Grandson, il sert d'abord dans l'armée de Sardaigne. De retour à Berne, il est élu au Grand Conseil en 1785 et devient commandant de la garnison de Berne puis du régiment de l'Oberland. En 1794, il est nommé bailli d'Oron.

Son épouse est Charlotte-Eléonore de Gross née à Bruxelles, fille de François Gabriel (qui fait toute sa carrière au service de Hollande où il parvient au grade de général-major avant de se retirer à Berne) et de Charlotte de Villates. De leur union naissent deux fils. Le cadet Alexandre-Emmanuel décède accidentellement à Oron en 1796 à l'âge de cinq ans et est enseveli à l'église de Châtillens où sa pierre tombale est encastrée dans un mur extérieur.

Le dernier bailli quitte le château d'Oron le 25 janvier 1798. Pour lui, la chute de Berne six semaines plus tard constitue une cassure définitive qui précipite sa fin. Atteint dans sa santé, il se rend à Stuttgart et décède en 1801 à Anspach en Bavière.

L'histoire du bailliage et la vie au château d'Oron du temps du dernier bailli et son départ ont déjà été relatés dans les bulletins de l'Association pour la conservation du château d'Oron.

Notons enfin que Jean-Rodolphe est le second Mulinen a avoir été bailli d'Oron. En effet, Samuel de Mulinen, ancien bailli de Grandson, est nommé en 1577 à Oron, mais y décède déjà l'année suivante.

3. La période d'incertitude: 1798 - 1803

Après le départ des baillis à fin janvier et leur repli sur Berne, le Pays de Vaud devient un canton avec son organisation et ses organes propres, tous étant créés par des hommes nouveaux sur des bases nouvelles.

La prise de la ville de Berne par les troupes françaises le 5 mars 1798 change tout pour la République de Berne même. Comme pour les autres anciens cantons souverains, les changements sont trop brusques avec l'avènement précipité de la République helvétique. Il en résulte une période incertaine et de dissensions internes amenant l'intervention d'armées étrangères.

Pour mettre fin à cette situation qui ne satisfait personne, il faut le génie du Premier Consul Bonaparte qui dote la Confédération de l'Acte de Médiation. Dorénavant anciens et nouveaux cantons collaborent à égalité. Les anciens cantons souverains se redonnent leurs structures d'avant, mais sur une base plus large.

Quelle est dans tout cela la destinée des anciens dirigeants bernois? Les uns ont disparu dans la tourmente ou restent à Berne, mais en se tenant à l'écart de la politique. D'autres demeurent sur place et sont prêts à répondre à un appel pour servir à nouveau l'Etat. Ceux d'une troisième catégorie enfin se tournent vers l'étranger.

Chez les Mulinen, deux lignes d'action sont choisies et suivies, initiées l'une à Berne par le fils de l'avoyer Albert et l'autre à l'étranger par le fils du dernier bailli d'Oron.

4. Continuité au service du Canton de Berne dès 1803

En prélude à sa médiation, le Premier Consul reçoit à Paris les délégués des Cantons, dont Nicolas-Frédéric de Mulinen (1760-1833), le fils de l'avoyer Albert. Il entend laisser les cantons libres de se doter de l'organisation interne qui leur convient à chacun, à condition d'introduire des élections populaires.

Sur cette base, l'accès au Grand et au Petit Conseil est ouvert aux citoyens de la campagne. Les membres élus en 1803 au Grand Conseil sont pour la plupart issus de l'ancien régime ou favorables à celui-ci. Afin d'assurer la continuité au niveau gouvernemental, il est fait appel pour les fonctions d'avoyer à deux hommes ayant encore servi dans l'ancien Grand Conseil, mais connus pour leur esprit modéré: Rodolphe de Watteville et Nicolas-Frédéric de Mulinen.

Bientôt le nouvel avoyer de Mulinen peut écrire à Talleyrand: «Quoique l'acte de médiation du premier consul ait froissé quelques intérêts individuels et quelques opinions politiques très exaltées dans les deux extrêmes, il est certain que la très grande majorité de la nation a reçu cet acte avec satisfaction et avec reconnaissance.»

Les bonnes relations entre ville et campagne lui tiennent particulièrement à coeur. Depuis le combat victorieux de Neuenegg en mars 1798 contre les troupes

françaises avec sa compagnie de grenadiers de l'Oberland, il demeure très attaché à cette région. Aussi c'est lui l'initiateur des fêtes des bergers à Unspunnen.

Fidèle à une tradition de plusieurs générations, c'est dans l'histoire des institutions que l'avoyer puise le savoir qu'il met au profit du Canton et de la Confédération. C'est dans cet esprit qu'il fonde la première Société suisse d'histoire dont il demeure l'âme sa vie durant.

Pour des raisons de santé, il renonce à la fonction d'avoyer à fin 1806, mais demeure membre du Petit Conseil. Il est à nouveau élu avoyer en 1814, charge qu'il conserve jusqu'en 1827.

L'action de l'avoyer se déroule au niveau cantonal, confédéral et international. Au plan suisse, il représente son canton à la Diète fédérale. En cette qualité, il signe en 1815 les actes de réunion de Neuchâtel, du Valais et de Genève à la Suisse, puis le Pacte fédéral qui met un terme à la Médiation et introduit la période de la Restauration. Nidwald s'étant tenu à l'écart du Pacte fédéral pour des raisons de dissensions internes, la Diète y envoie trois commissaires dont Mulinen qui obtiennent finalement l'adhésion du demi-canton.

Au plan international, il se rend au Congrès de Vienne qui s'avère d'importance capitale pour l'avenir de la Suisse en reconnaissant sa neutralité. Il y établit des contacts et des relations avec les dirigeants et représentants des Etats les plus en vue d'Europe. Son action lui vaudra la reconnaissance personnelle des souverains d'Autriche, de France et de Prusse notamment.

Sous la Restauration, les affaires fédérales sont dirigées en tournus et pour deux ans par Zurich, Berne et Lucerne en tant que Vorort. Il est ainsi amené à présider la Diète fédérale comme avoyer régnant de Berne en 1818 et en 1824.

Le fils de l'avoyer Nicolas Frédéric, Godefroy (1790-1840) est major à l'Etat-Major Fédéral et entre en 1821 au Grand Conseil. Il est bailli de Nidau de 1822 à 1831, le dernier sous la Restauration. Soucieux de promouvoir le bien-être et les conditions économiques des habitants du bailliage, il fonde en 1824 la caisse d'épargne de Nidau qu'il préside jusqu'à la fin de son mandat de bailli.

La révolution de juillet 1830 entraînera en Suisse la Régénération qui mettra à Berne un terme à l'ancien régime rénové. Pour les Mulinen, ce sera la fin des fonctions politiques bernoises, à l'exception de Godefroy qui sera encore élu en 1831 au conseil législatif de la ville de Berne, où il siégera jusqu'en 1838.

Leurs descendants sont en premier lieu historiens, mais également ingénieurs ou juristes engagés dans le service public, l'industrie ou l'économie privée, et servent dans l'armée fédérale. L'un d'eux aura une destinée très particulière: naturalisé en Prusse et expert des langues et cultures d'Asie mineure, il est rattaché à l'ambas-

sade allemande à Constantinople et devient, enfin, chambellan de l'Impératrice d'Allemagne.

5. Dans le service diplomatique d'Etats étrangers

Seul fils à survivre au dernier bailli d'Oron, Rodolphe de Mulinen (1788-1851), venu à Stuttgart avec ses parents en 1798, y prend racine, guidé par sa mère veuve.

Après avoir passé à l'école d'ingénieurs de Vienne, il fait dès 1806 carrière dans le nouveau royaume de Wurtemberg, où il sert d'abord dans la cavalerie. Il passe ensuite au service diplomatique comme secrétaire de légation en Westphalie, puis devient conseiller de légation à St-Petersbourg.

En 1812 il est affecté à l'entourage du prince héritier Guillaume de Wurtemberg, et prend part à la campagne de Russie. Il sillonne avec lui l'Europe dans les guerres napoléoniennes et devient son adjudant. Après l'accession du prince-héritier au trône de Wurtemberg, Rodolphe est nommé en 1818 ministre plénipotentiaire auprès du Grand-Duc de Bade et en 1820 à Paris, fonction qu'étant très proche du Roi, il assume jusqu'en 1838.

Pendant ses 18 ans de mission à Paris, Rodolphe de Mulinen a de nombreuses occasions de contacts avec son cousin l'avoyer Nicolas-Frédéric, ce qui est bénéfique pour eux et leurs pays respectifs.

Les deux fils de Rodolphe suivent la voie initiée par leur père et deviennent également diplomates, toutefois avec moins d'éclat et au service de deux autres Etats.

L'aîné, Guillaume (1823-1863), dont le Roi et la Reine de Wurtemberg sont les parrain et marraine, s'en va servir la France et assume au Brésil la charge de secrétaire de légation de Napoléon III.

Le cadet, Rodolphe (1827-1898) entre dans le corps diplomatique d'Autriche qu'il représente comme ministre plénipotentiaire successivement à Stockholm et à La Haye.

La branche descendant du dernier bailli d'Oron s'est éteinte en Autriche en 1934.

Frédéric de Mulinen

29

Il y a deux ans, tandis que notre association, confortablement installée dans les salles du château, tenait son assemblée générale annuelle, à quelques centaines de mètres, malheureusement sous la pluie, l'Association Vaudoise de Tourisme Pédestre inaugurait un nouveau chemin de promenade. Du centre d'Oron-la-Ville, en suivant le Flon, ce nouvel itinéraire pédestre conduit d'abord, dans les prés, puis, à travers bois, jusqu'à proximité du château.



Aménagé par les communes, ce

bon sentier vous mènera sans peine le long des rives pentues de la rivière. Escaliers, astucieux pont de bois où l'on ressent un petit frisson puisqu'une pancarte met en garde contre le balancement intempestif, coin pique-nique, tout est prévu pour le confort du promeneur qui, tout en haut, à travers les arbres, voit se dessiner, majestueuse, la silhouette du château. Une manière agréable de rejoindre le Château d'Oron, d'autant plus que le trajet ne demande qu'une petite demi-heure.

Jusqu'à Moudon

Pourtant près du pont des indicateurs de direction, les fameux écriteaux jaunes vous inviteront à tenter des randonnées de plus grande ampleur. On vous propose, par exemple, de rejoindre Moudon et on vous prévient qu'en suivant les losanges jaunes, le parcours vous prendra quelque quatre heures. Nous nous sommes laissés tenter: traverser la Haute Broye du château d'Oron au bourg de Moudon, ancienne capitale du Pays de Vaud, voilà un excellent programme de découverte et de détente particulièrement splendide en automne ou au printemps.

Très rapidement le chemin sort du vallon boisé du Flon et conduit à travers champs vers le village de Chapelle dont les belles fermes fleuries s'offrent à la vue en premier plan d'un magnifique panorama sur toute la vallée supérieure de la Broye. Puis, on est conduit dans la vaste forêt où le chemin se met à dégringoler jusqu'à la lisière du village de Promasens. La majestueuse église St.-Pierre et Paul mérite une visite. Construite entre 1869 et 1872, elle fut restaurée en 1990. Une sente entre deux fermes permet d'atteindre la Broye et de la traverser sur une passerelle. Nul doute que des hérons vous observeront à distance respectable tandis que vous gagnerez le village d'Ecublens.

Pour poursuivre, on vous demandera un petit effort. En effet, l'itinéraire part à

l'assaut d'une côte sauvage et assez abrupte. Il s'agit, d'abord dans la forêt, puis au milieu des pâturages, de vaincre les 150 mètres de dénivellation qui séparent la vallée de la butte de Vulliens. Mais vous serez récompensé. D'abord l'endroit, planté de vieux arbres, est charmant et paisible; il offre ensuite une vue privilégiée sur le bourg médiéval de Rue, de l'autre côté de la vallée. Finalement, par l'effet d'une de ces rondeurs dont notre pays a le secret, le sommet de la côte permet de découvrir, tout en douceur, d'abord le modeste mais charmant temple de Vulliens, placé comme une avant-garde du village, puis la suite du paysage sculpté par la Broye et ses affluents vers Bressonnaz et Moudon.



C'est dans cette direction que le chemin poursuit par une longue descente où les champs alternent avec les vieux vergers plantés auprès de bâtiments imposants. Les deux derniers kilomètres s'effectuent le long des berges de la Broye qui permettent de gagner aisément la vieille ville de Moudon, son bourg, son église St.- Etienne qu'après quelques rafraîchissements on ne manquera pas de visiter.

D'un point de vue pratique, rappelons qu'Oron-la-Ville est desservi le dimanche et en semaine hors des heures de pointe par Publicar, par exemple, depuis la gare de Palézieux et qu'à chaque heure, un train et un bus TL desservent la gare de Moudon. On peut aussi prendre le bus TL à Bressonnaz. Le buffet de la gare d'Ecublens est ouvert le dimanche et se trouve à peu

près à mi-parcours.

Un regret... en forme d'invitation à la collaboration intercantonale.

Certes l'itinéraire présenté ci-dessus est fort varié et plein d'intérêt. On ne peut

tout de même pas s'empêcher de se demander pourquoi, une fois la vallée de la Broye atteinte, le marcheur est invité à regrimper de l'autre côté de la vallée jusqu'à Vulliens, alors qu'il se sent naturellement enclin à suivre la rivière qui le mène à Moudon. Et en montant la côte de la rive gauche, il sera d'autant plus porté à se demander pourquoi ne pas progresser le long de la rivière, qu'il peut voir les forêts tentantes qui enveloppent les méandres et les gorges que la Broye forme en amont de Bressonnaz.

Celui qui descend dans le lit de la rivière constate que des chemins donnent facilement accès aux rives, par exemple, en dessous de Villangeaux. Le paysage préservé et le milieu naturel de ce fond de méandre encaissé dans la molasse tiennent leur promesse de charme, de variété et de monde clos.

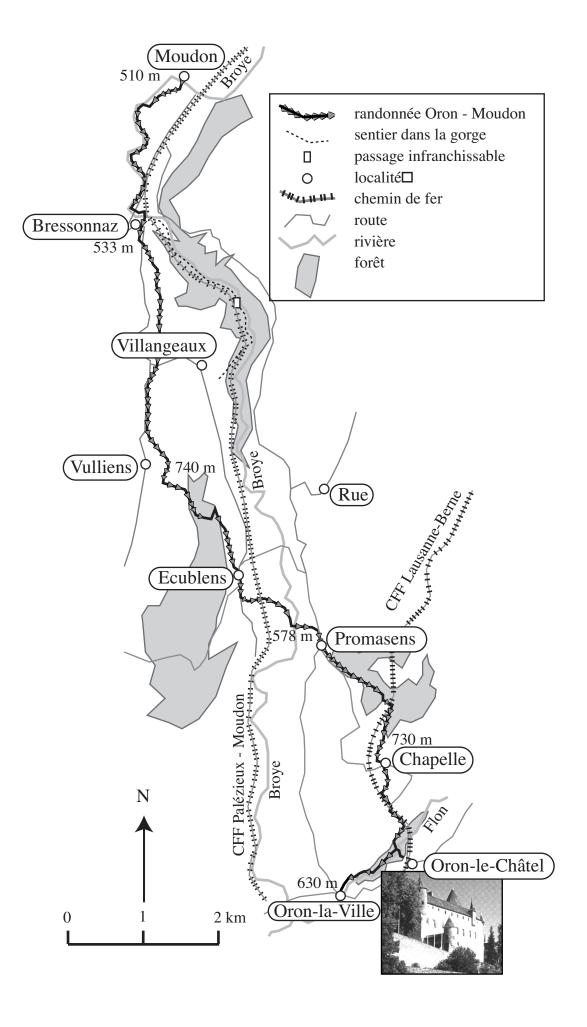
Un coup d'œil permet de constater que seuls quelques dizaines de mètres de rives abruptes empêchent le passage en direction de Bressonnaz. Il faut donc revenir en arrière, alors que deux passerelles permettant de changer de rive ou l'aménagement d'un chemin dans l'abrupt ouvriraient au randonneur un magnifique itinéraire continu au milieu des gorges de la Broye.

Comment se fait-il donc qu'au moment où les régions se targuent de développer le tourisme, l'atout d'un itinéraire au cœur de la nature soit négligé par la Haute Broye? On peut tenter une réponse: cet itinéraire exigerait la collaboration entre deux cantons: Vaud et Fribourg. Alors vous pensez! Dans le cadre des projets eurorégio, notre pays s'avère capable de tracer des itinéraires pédestres internationaux, (il y a des subventions de Bruxelles), mais entre deux cantons!

Jacques Longchamp







Médiévales au château d'Oron (23 au 27 juin 1998) Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

33

Les acteurs: les élèves (650) et les maîtres (60) de l'Etablissement Scolaire d'Oron-Palézieux, des animateurs, des musiciens, la "Compagnie des 4 Lunes", l'association du château et l'association "Cinémascotte".

Le château d'Oron est majestueux, chargé d'histoire; il ne laisse personne indifférent.

Nous y avons vécu pendant une semaine pour le comprendre et l'adopter. Pour nous rapprocher géographiquement nous avons utilisé et animé le sentier de La Poya, sentier magnifique dans la forêt qui nous amène d'Oron-la-Ville à Oron-

le-Châtel, construit par des chômeurs en programme d'occupation (lire l'article de Jacques Longchamp sur ce thème pages 29 à 32).

Notre projet, un peu fou, suscitera quelques résistances et du scepticisme non seulement de la part de certains maîtres, de grands élèves, mais aussi de la part des membres de l'association du château. Peut-être sommes-nous déjà un peu habitués à ce genre de projet (le troisième du genre)? Un budget de 50'000 francs ne nous impressionne plus.

Pour la première fois nous intégrons tous les grands élèves. Leur degré de participation va beaucoup dépendre de la motivation, de l'enthousiasme et de l'implication de leurs maîtres. On sait que les adolescents doivent se démarquer par une contestation des choses établies pour mieux affirmer leur identité naissante d'adulte avec tous les pro-



blèmes dus à la puberté. Finalement tous trouveront une place dans les médiévales.

Chaque classe a dû faire un projet initial huit mois à l'avance, ce projet a évolué en fonction des interactions avec les élèves et des événements imprévisibles rencontrés en cours d'année. Il était indispensable de le faire pour l'intégrer à l'école quotidienne et ainsi en construire un vrai projet d'établissement.

La naissance du comité d'organisation composé d'une quinzaine de personnes avec de grosses responsabilités a été une étape importante et à chaque poste nous avons réussi à trouver un(e) responsable compétent(e) et dévoué(e) ce qui est loin d'être facile.

Avec les enfants, il n'est pas toujours possible de recréer, pour différentes raisons, un contexte historique exact, c'est pourquoi nous avons engagé la Compagnie des 4 Lunes de Romainmôtier dont c'est le souci premier.

Les 4 Lunes nous ont enseigné l'art de l'escrime ancienne et des danses. Ils ont assuré la présence d'un bossu hideux qui fut un personnage clé pour les enfants, inspirant la crainte, le dégoût, la curiosité, la différence et l'authenticité.

Autour d'un camp médiéval que chacun a pu visiter ils ont fait une démonstration convaincante d'une joute des écuyers à laquelle ont participé des élèves de 5e année.

Divers musiciens ont su accompagner et émerveiller les enfants.

Des photographes professionnels ont immortalisé les nombreux événements, spectacles et fêtes durant la semaine.

Notre désir était de créer un événement régional et de faire participer les sociétés locales; tâche difficile, puisqu'elle demande à nouveau de la collaboration et de la coordination.

Finalement nous avons participé en mai, sous une pluie diluvienne, au cortège du Giron des musiques de la Veveyse; cortège qui s'est déroulé sur le thème du Moyen Age à notre demande. L'association "Cinémascotte" d'Oron a participé en projetant deux films en plein air au château; action qui nous a beaucoup réjoui.

Le désir de marquer notre passage a été confirmé par la création d'un jardin médiéval qui a bénéficié d'un soutien populaire incroyable. Ce soutien montre à quel point les gens sont attachés aux jardins mais aussi à une participation à la vie du château. Ce jardin va rester et les élèves de l'établissement vont continuer à l'entretenir.

Oui, le temps fut magnifique toute la semaine!

Oui, nous avons eu de la chance!

Mais... sans forcer un peu le destin, on ne fait rien!

Les gens sont venus en masse, et pas seulement les parents mais aussi les gens de la région, les amis; ils sont revenus pour l'ambiance chaleureuse, le cadre et

les échanges enrichissants entre tous les participants. Selon mon estimation 4000 personnes ont défilé au château ou ses alentours.

Les enfants ont su participer avec leurs maîtres et s'investir totalement parce que bien dirigés, bien costumés, ils ont pu exprimer leur potentiel par des scènes, de l'animation, des services en cuisine, des expositions.

Pas de chagrins, pas de vandalisme, de la joie, de la gaieté!

Chaque soir un autre groupe a investi le château selon un thème : "Contes et légendes", "Arts et artisanat", "Les troubadours", "La chevalerie".

Les salles étaient réservées aux spectacles et expositions. Dans les alentours, le jardin, sur le sentier et sa cabane, les gens ont pu vivre diverses animations et spectacles.

Notre désir le plus cher, c'est que le château reste un lieu ouvert, un lieu d'accueil comme il l'était durant cette semaine extraordinaire.

La volonté de l'association du château rejoindra-t-elle la nôtre ?

Les impératifs financiers permettront-ils au château de devenir ce lieu convivial que nous désirons dans la région ?

Pour quelques instants, mes yeux se ferment Les images, des images que chacun garde en lui Les sons, les odeurs, les ambiances Un bout de vie a changé

Jean - Pierre Geissberger



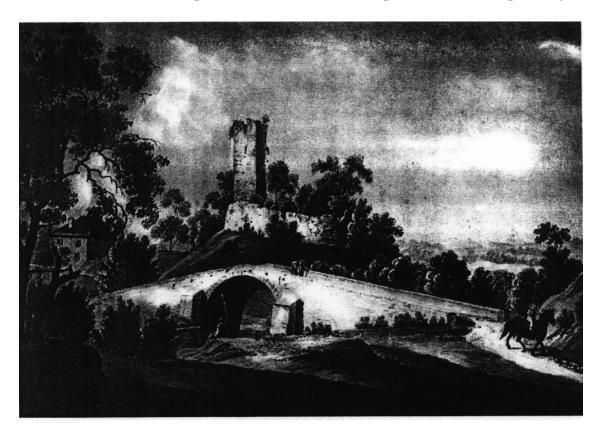
36

Un château à Palézieux mais où donc se trouve-t-il ? Il est vrai que le pan de mur qui s'offre à la vue du passant est bien discret, et provoque une certaine surprise! Car c'est bien là, le seul vestige, de ce qui fut jadis, l'une des plus importantes seigneuries du pays de Vaud.

Aujourd'hui, le silence a remplacé en ce lieu, le bruit des lourdes cuirasses, des cottes de mailles et du cliquetis des armes. Les voix qui résonnèrent dans ces salles se sont éteintes, les seigneurs, les hommes et les femmes qui vécurent là sont morts depuis longtemps. Ce qui fut leur demeure n'a pas résisté à la dévastation du temps, des éléments et des hommes.

Palézieux - Le nom de ce lieu paraît venir de Palatiolum (Petit Palais); c'est ainsi qu'il est appelé dans une charte de 1141. Il est probable que c'était autrefois un fisc royal, dans lequel se trouvait une maison féodale destinée à recevoir le prince; de là le nom du petit palais.

Construit au XIIe siècle sur le passage de l'ancienne route romaine de Vevey à Moudon, les bâtiments du château de Palézieux n'ont jamais eu l'importance de ceux du château d'Oron. Ils devaient offrir aux nobles sires de Palézieux une habitation bien étroite et peu confortable. Ils se composaient d'un simple donjon



carré qui s'élevait sur le côté le plus menacé de l'enceinte, limitant une cour au «baille» entourée de murailles et protégée par un double fossé, abritant, sans doute, quelques dépendances dont il ne reste plus traces.

Le donjon était primitivement la demeure seigneuriale, le poste de commandement de la place et aussi le dernier refuge des assiégés. C'était à cette époque, pour les châteaux, le seul point sérieusement fortifié.

Le château de Palézieux joua, au Moyen Age, un rôle très en vue. Situé sur une petite éminence, entouré de son double fossé, il commandait immédiatement le pont sur la Broye, la principale voie de communication dans la contrée. Ce pont pouvait facilement être mis en état de défense par quelques travaux, tels que barbacane du côté extérieur et par des barricades. Formé de deux rampes pavées se rencontrant en un point culminant au-dessus de la clef de voûte, ce pont avait été construit bien plus, pour être facilement défendu, en cas d'invasion ou d'agressions de seigneurs pillards, que pour les besoins d'une bonne circulation.

Sur tous ces ponts, les seigneurs et plus tard LL.EE. percevaient un droit de péage et de pontonnage, termes remplacés aujourd'hui par celui de Douanes. Le péage était un droit de passage prélevé sur les marchandises et le bétail pour l'entretien des ponts et des routes. Il ne favorisait en rien le marchand indigène, qui y était soumis aussi bien que l'étranger. Les nombreuses redevances qui s'y ajoutèrent, formèrent ainsi en Suisse, jusqu'à leur suppression au milieu du XIXe siècle, une institution très diverse par l'origine, le mode de perception et de calcul des nombreux impôts prélevés sous ce nom général de péages.

Au début, les péages étaient une compensation de la sécurité accordée aux commerçants contre les entreprises de brigands. Mais la diversité des droits et des tarifs, la multiplicité des postes de péage, l'affermage de ceux-ci par l'autorité, ouvrirent la porte à l'arbitraire, à l'injustice et à la confusion.

Les premiers seigneurs de Palézieux ne portaient pas d'autre nom que celui de leur terre. Famille de dynastes, le premier membre connu est Garnier, neveu de Baldrade, mentionné dans un acte de 1154, et qui fut un bienfaiteur du couvent de Hautcrêt.

Le membre le plus célèbre de la seigneurie fut Hugues de Palézieux, compagnon et serviteur fidèle du Comte Pierre II de Savoie. Homme de confiance, il joua un rôle considérable dans le Pays de Vaud et le Petit Charlemagne n'eut pas d'agent plus dévoué pour l'aider dans ses projets ambitieux. Hugues déploya tout son talent diplomatique pour réunir sous la suzeraineté de Pierre de Savoie, les principales seigneuries du Pays de Vaud. Donnant lui-même l'exemple, Hugues prêta hommage à Pierre de Savoie pour la seigneurie de Palézieux le 19 mars 1255. Hugues



ne tarda pas à être récompensé de ses bons services; en 1263, le comte Pierre le désigna pour être son premier bailli de Vaud.

Malgré la haute position occupée par Hugues de Palézieux, sa situation financière était loin d'être brillante. A sa mort, survenue en 1276, sa famille se trouva dans de graves embarras financiers. Son fils aîné Guillaume II, aurait eu besoin, pour ramener un peu d'ordre dans ses affaires, de beaucoup de sagesse et d'économie; il n'avait malheureusement ni l'une ni l'autre.

En 1302, le tuteur des enfants de Girard II, fils de Guillaume, se vit forcé de vendre au nom de ses pupilles, le berceau de la famille, à savoir le château et la seigneurie de Palézieux avec toutes leurs dépendances à Nicolas de Billens, docteur ès lois. Cette vente consommait l'entière ruine de la maison de Palézieux.

Humbert de Billens¹, fils de Nicolas, dans le but d'augmenter à la fois l'importance de sa seigneurie et le bien-être de ses sujets, commença à bâtir un bourg fortifié. Il le concentra sur l'emplacement actuel, entre la Broye et la Mionnaz; il l'entoura de murailles et de fossés et remit en état les remparts du château. Le pont devint la principale communication entre les deux rives de la Broye.

De plus Humbert de Billens concéda à perpétuité, par une charte du 9 mai 1344, aux bourgeois et habitants du bourg, des libertés et franchises étendues.

Cette charte² est intéressante au point de vue de la législation, de l'état social et des moeurs de cette époque. Elle renferme des prescriptions de police urbaine et rurale, des règles de droit civil, de droit pénal et de procédure. C'était un vrai contrat passé entre le seigneur et les bourgeois.

En voici un aperçu : un marché a lieu tous les mercredis. Ce jour-là, acheteurs et vendeurs doivent au seigneur les vendes (droit féodal dû par les marchands ou vendeurs qui fréquentaient les marchés. Chacun peut vendre à sa fenêtre ce qui lui plaît, sauf ce que débite le boucher. Ce genre de commerce n'est pas soumis à la vende si ce n'est pendant les jours de marché. Pour tout délit, le seigneur perçoit une amende qui va de 60 sols pour les coups de bâton à 5 sols pour un soufflet. Il



n'est pas nécessaire que la victime se plaigne. Si elle le fait assez tôt, avant que le coupable ne soit poursuivi d'office, elle est indemnisée et reçoit, par exemple, 30 sols pour le coup de bâton ou 30 deniers pour la gifle. Les bourgeois sont protégée contre le mercantilisme : les bouchers ne doivent gagner qu'un denier par sol; les boulangers ont droit à 2 deniers par coupe; le meunier est astreint à moudre trois muids de froment pour une coupe.

Quant aux impôts en voici quelques modalités. Les maisons du bourg sont soumises à la toise, redevance proportionnelle à l'étendue de la façade. En revanche, en cas de vente, elles sont exemptées du laud au seigneur. L'acquéreur ne doit payer qu'une coupe (soit huit pots) de vin. La taxe de commerce est de 2 sols, 2 deniers lausannois pour le boulanger, de 3 sols, 9 deniers nouveaux pour le boucher, d'une paire de souliers pour le cordonnier et d'une coupe de vin pour le cabaretier. Les bourgeois font huit jours de service militaire (la chevauchée) à leurs propres frais. Les gens taillables peuvent se faire affranchir.

Cette charte comporte 58 articles. A la fin de l'acte, figure une liste de témoins. On y retrouve les ancêtres de ceux qui portent encore aujourd'hui, ces noms.

Le château et la seigneurie de Palézieux relevant du comte de Savoie, le propriétaire n'avait pas le droit de les aliéner sans le consentement de son suzerain. Or, il arriva que Humbert de Billens se permit de vendre Palézieux à Pierre, fils de Jean de Billens, à l'insu du comte de Savoie et sans avoir accompli ses devoirs de vassal. Amédée VI apprenant cela reprit à lui la seigneurie de Palézieux, mais ne voulant pas dépouiller complètement la famille de Billens, et désirant faire chose agréable à Marguerite de Grandson, femme de Pierre de Billens, il lui inféode cette terre au prix de 2200 florins d'or bon poids, le 14 mars 1363. Peu de temps après, Pierre de Billens mourut. Sa veuve et héritière, la dame de Palézieux, épousa en troisièmes noces Rodolphe IV, comte de Gruyère. C'est de cette union que naquit François de Gruyère, seigneur d'Oron, auquel sa mère transmit plus tard la terre de Palézieux, dont l'histoire devient commune avec celle de la seigneurie d'Oron.

Le château de Palézieux, déjà en fort mauvais état lors de l'acquisition de la seigneurie par la ville de Berne ne tarda pas à tomber en ruines. Dans une délimitation de la seigneurie faite en 1629, il est désigné comme suit : «Premièrement le château et forteresse de Palézieux, avec les fossés à l'entour, lequel est «casy ruyné». En 1773, le toit du donjon existait encore et, triste destin, il servait à abriter les bois de justice, soit l'échafaud qu'on démontait et remisait là après chaque exécution. Dans une lettre datée du 8 mars 1773, le bailli d'Oron, Charles Frédéric May, réprimande le châtelain Demiéville parce que celui-ci a négligé de faire remiser les bois de l'échafaud.

Il ne reste de cette fière forteresse qu'un enclos formant jardin et du côté de la route un pan de mur.

Le vieux pont, par contre, a résisté au temps. Emporté en 1700, suite à un débordement de la Broye, il ne fut rétabli et achevé qu'en 1750 ... suite à diverses pétitions! Aujourd'hui, modernisé, le pont continue à rendre les mêmes services qu'autrefois.

Elisa Rossier

- 1 Les membres de la famille de Billens ont été les nobles bienfaiteurs de l'Église Saint-François à Lausanne. La voûte de la chapelle de Billens porte leurs armoiries.
 - 2 L'original en latin de ce précieux document se trouve aux archives communales de Palézieux.

Sources:

La contrée d'Oron par Charles Pasche (1894)

Documents historiques sur Oron et les environs par Charles Pasche(1873)

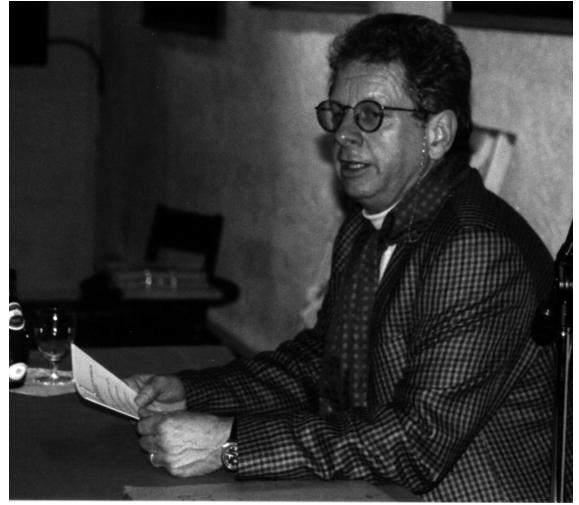
La chronique de Palézieux par Walter Lacher (1955)

Le Pays de Vaud et la Suisse Romande par David Martignier (1858)

DHGS du Canton de Vaud par Eugène Mottez (1914)

Les châteaux et ruines de la Suisse par V.-H. Bourgeois (1935)

Archives communales de Palézieux



FRANCOIS ROCHAIX en ce 6 octobre 1998 nous a fait rêver et nous aurions sans doute souhaité être transportés immédiatement au 29 juillet 1999, date du spectacle du couronnement, événement récompensant les meilleurs vignerons-tâcherons. Cette cérémonie est d'ailleurs à l'origine de la Fête des Vignerons telle que nous la connaissons aujourd'hui. Si nous faisons la genèse de la Fête nous découvrons en effet, qu'à l'origine, seule la récompense aux vignerons se célébrait, suivie d'un repas, puis vint l'organisation d'un banquet, donc plus conséquent. Suivit l'idée d'un cortège, puis celle d'un petit spectacle, ce qui donna naissance à la réalisation des grandes compositions qui se déroulent ainsi depuis la fin du siècle passé.

Quant à la Fête de 1999 elle sera davantage du style spectacle-opéra, avec des musiques de différents compositeurs, mais tous suisses: Hostettler, Meyer et Bovard notamment pour le couronnement, Deblue en sera le librettiste. Les participants-figurants s'appelleront acteurs, mais tous des amateurs, au nombre de 4 ou 5000.

Vevey sera ainsi en ébullition jusqu'au 15 août, car le spectacle se prolongera à chaque fois dans les rues après toutes les représentations. Que la Fête soit belle ! Car c'est ainsi que la réfléchie Monsieur François Rochaix, metteur en scène et directeur artistique, concepteur de cette dernière Fête du Siècle.

N'a-ton pas dit que la Fête des Vignerons est fille de la tradition, avec, en cette fin de siècle une ouverture au monde.



Le scientifique **LAURENT RIVIER** et l'homme de loi **JEAN-PHILIPPE ROCHAT** nous ont démontré en ce 28 octobre que le dopage des sportifs n'était pas prêt de disparaître, que la demande de records de la part du public ne simplifie pas les choses.

On s'habitue à des succès, les sportifs veulent aussi faire toujours mieux que leurs prédécesseurs.

Par ailleurs la science ne peut pas détecter toutes les substances existantes, les mélanges subtiles, les prises effectuées juste assez tôt pour ne pas être apparentes. Donc pas de traces, pas de preuve, alors que le creux de l'avant-bras montre multiples traces d'aiguilles.

Non seulement prêt à nuire à sa santé, le sportif veut se dépasser, aller au-delà des limites naturelles, même si son futur capital santé en est hypothéqué, qu'une mort certaine le guette: l'ivresse de la victoire, du record l'emporte et ne le retient pas devant le dopage qui l'amènera à la gloire momentanée. L'intervention, l'information doit maintenant passer auprès des jeunes, former leur esprit à une autre éthique de vie, afin que la gangrène de l'illusion que donne le dopage ne les atteigne pas. Les dirigeant sportifs ont bien affaire, pour eux aussi il y a une nouvelle donne.

C'est donc avec une patience certaine que le laboratoire où œuvre M. Laurent Rivier à Lausanne (Unité d'analyse du dopage) effectue les analyses qui lui sont demandées par les instances internationales.

Il est également intéressant de souligner que c'est naturellement grâce à la présence du CIO à Lausanne que le Tribunal International de l'Arbitrage - que préside Me J.Ph.Rochat - a trouvé toit à Lausanne.

Vigilance oblige, mais comme disait Pierre de Coubertin : "Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer."



L'actualité nous avait incité à inviter pour ce 11 novembre Madame **HEIDI DIGGELMANN**, Présidente du Fonds national suisse de la recherche scientifique et Directrice de l'Institut universitaire de microbiologie à Lausanne pour nous expliquer le rôle du génie génétique dans la médecine.

Nous en avions tant parlé lors des votations du mois de juin, sans tout comprendre d'ailleurs, c'était donc une chance d'avoir une scientifique, femme de dialogue de surcroît, pour en décrypter..... la chaîne, l'ADN, notamment à la base de l'avancement dans le génie génétique.

Mme Diggelmann s'y est illustrée avec brio, avec ferveur et conviction, mais sans fausse passion. Elle a su nous montrer l'objectivité du chercheur, la modestie nécessaire lors de la découverte et l'humilité indispensable pour aller de l'avant sans choquer les valeurs établies.

Les gènes, génomes, les cellules, les protéines et autres termes plus savants se sont bousculés sur l'écran pour nous faire saisir l'importance de l'évolution médicale qui, grâce au génie génétique, peut permettre d'enrayer certaines maladies congénitales. Le génie génétique en étroite collaboration avec l'agriculture permet aussi l'introduction de la substance d'un vaccin, dans les cultures de bananiers, par exemple. Méthode venant ainsi au secours d'une population difficile d'accès par la médecine traditionnelle. En agriculture le génie génétique peut aussi faire disparaître certains éléments nuisibles aux cultures, favorisant ainsi l'augmentation de la production.

Il y a quelques réserves d'usage de la part des scientifiques qui ne possèdent pas non plus la boule de cristal, mais de toute évidence, ils ne cherchent pas à tromper le genre humain.

[&]quot;De vouloir mieux connaître les secrets de la vie n'enlève rien à notre émerveillement devant elle ", souligne Mme Diggelmann.

Situation financière de l'Association

Bilan a	au 31 décembre 1998	44
1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux8'194.70	
11.	Caisse	
12.	Matériel d'exploitation10'000.00	
13.	Immeubles et terrains1'407'000.00	
14.	Musée, tableaux, mobilier430'000.00	
15.	Bibliothèque600'000.00	
17.	Compte épargne BCV284.15	
18.	Débiteurs21'501.25	
24.	Compte courant BCV30'607.95	
2.	Passif	
25.	Réserve animation	
66'785.	.80	
26.	Réserve pour restauration	
55'000.	.00	
23.	Créanciers	
2'675.5	50	
22.	Capital	
2'383'50	03.50	
Totaux	2'507'964.80	
2'507'9	964.80	
Comp	te de pertes et profits au 31 décembre 1998	
•	Le Comité Charges Revenus	
350.	Frais du Comité	
351.	Salaire de la secrétaire18'000.00	
354.	Frais de bureau5'150.80	
* To	otal:23'224.15	
1	Einanaaa	
4.	Finances Latérête	
450.	Frais de ccp	
451.	Intérêts et frais bancaires	
* To	otal: 551.30	

45	67.30			
	5.	Bâtiment		
	500.	Revenus des locations		43'758.00
	501.	Redevance du restaurateur		88'994.75
	502.	Cabine téléphonique		62.90
	503.	Location de l'appartement		
	504.	Participation d'entreprise		14'149.45
	505.	TVA		
	550.	Salaire du gardien	56'950.00	
	551.	Salaire des aides et remplaçants		
	552.	Assurances sociales	15'514.80	
	554.	Assurances incendie et RC	5'379.80	
	556.	Produits de nettoyage	1'550.20	
	557.	Electricité, bois, mazout	30'289.55	
	558.	Téléphones du château	2'680.20	
	560.	Achat d'eau		
	559.	Matériel de jardin, fleurs	443.80	
	563.	Amortissement de l'immeuble		
	564.	Amortissement du matériel d'exploitation	20'000.00	
	570.	TVA: impôt préalable		
	571.	TVA: impôt payé		
	* T	otal:	. 153'375.55	166'787.85
	6.	Travaux		
	651.	Travaux d'entretien et réparations	8'077.75	
	653.	Entretien du système alarme		
	* T	otal:	11'745.20	0.00
	7.	Musée		
	700.	Recettes visiteurs		10'486 85
	701.	Ventes de souvenirs		
	701.	Mariages civils		
	750.	Salaires des guides		1 230.00
	750. 751.	Bibliothèque: entretien		
	751. 755.	Publicité		
	155.	1 40110110	1 021.70	

.....

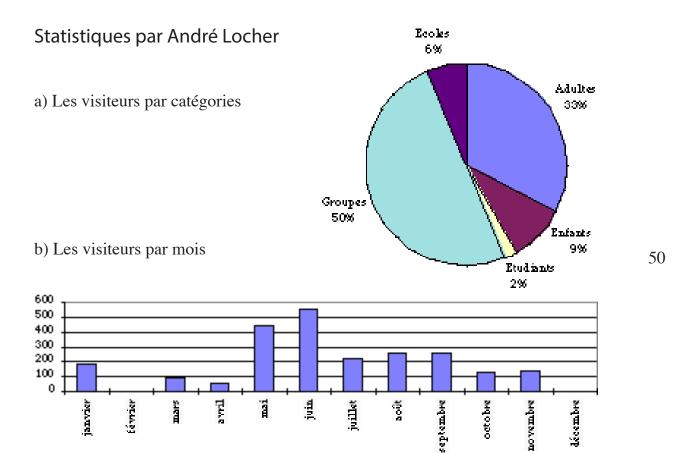
Bâtiment

47	500.	Revenus des locations des salles	50'000.00
	501.	Redevances du restaurateur	90'000.00
	502.	Cabine téléphonique	100.00
	503.	Location de l'appartement	10'800.00
	504.	Participation d'entreprise	10'000.00
	505.	TVA	
	550.	Salaire du gardien	57'000.00
	551.	Salaire des aides et remplaçants	6'000.00
	552.	Assurances sociales	16'000.00
	554.	Assurances incendie et RC	5'000.00
	556.	Produits de nettoyage	1'500.00
	557.	Electricité, bois, mazout	30'000.00
	558.	Téléphones du château	2'500.00
	559.	Matériel de jardin, fleurs, divers	2'000.00
	560.	Achat d'eau	2'500.00
	561.	Fausses alarmes	300.00
	570.	TVA: impôt préalable	3'000.00
	571.	TVA: impôt payé	
	* 1	Cotal:	131'800.00169'900.00
			131'800.00169'900.00
	6.	Travaux	
	6. 650.	Travaux Restaurations historiques	10'000.00
	6. 650. 651.	Travaux Restaurations historiques Travaux d'entretien et réparations	10'000.00
	6. 650.	Travaux Restaurations historiques	10'000.00
	6. 650. 651. 653.	Travaux Restaurations historiques Travaux d'entretien et réparations	10'000.00 20'000.00 3'000.00
	6. 650. 651. 653.	Travaux Restaurations historiques Travaux d'entretien et réparations Entretien du système alarme	10'000.00 20'000.00 3'000.00
	6. 650. 651. 653. * T	Travaux Restaurations historiques Travaux d'entretien et réparations Entretien du système alarme Total:	10'000.00 20'000.00 3'000.00
	6. 650. 651. 653. * T 7. 700.	Travaux Restaurations historiques Travaux d'entretien et réparations Entretien du système alarme Total: Musée Recettes des visiteurs	10'000.00 20'000.00 3'000.00 3'000.00
	6. 650. 651. 653. * T 7. 700. 701.	Travaux Restaurations historiques	10'000.00 20'000.00 3'000.00 33'000.00
	6. 650. 651. 653. * T 7. 700. 701. 704.	Travaux Restaurations historiques	10'000.00 20'000.00 3'000.00 9'000.00 9'000.00 2'000.00
	6. 650. 651. 653. * T 7. 700. 701. 704. 750.	Travaux Restaurations historiques	10'000.00 20'000.00 3'000.00 3'000.00
	6. 650. 651. 653. * T 7. 700. 701. 704. 750. 751	Travaux Restaurations historiques Travaux d'entretien et réparations Entretien du système alarme Total: Musée Recettes des visiteurs Ventes de souvenirs Mariages civils Salaire des guides Bibliothèque: entretien	10'000.00 20'000.00 3'000.00 9'000.00
	6. 650. 651. 653. * T 7. 700. 701. 704. 750.	Travaux Restaurations historiques	10'000.003'000.003'000.00

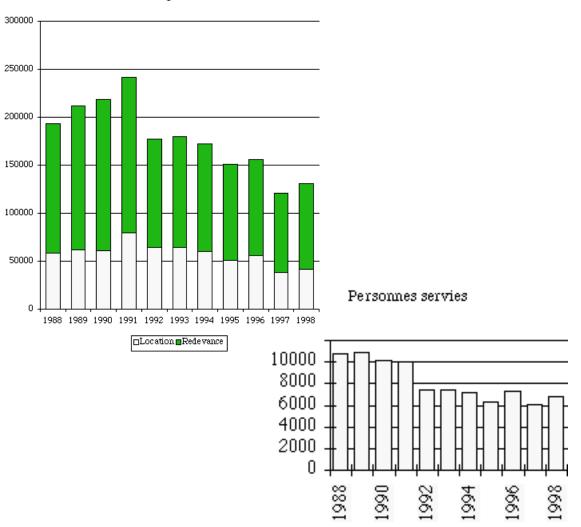
758.	Achat de souvenirs2'000.00	48	
* "	Total:23'000.0015'000.00		
8. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 850.	L'Association Cotisation des membres 30'000.00 Dons des membres 2'000.00 Tombola AG 2'000.00 Recettes publicitaires (bulletin) 3'700.00 Participation imprimeur 900.00 Conférences du château 15'000.00 Assemblée générale 4'000.00		
851. 852. 860.	Imprimés et bulletin		
* 7	Total:53'600.00		
Totaux238'400.00239'000.00			
Excédent des revenus600.00			
Comptes travaux 1998			

	Charges	Revenus
306.	Dons pour la couverture de la cour intérieure	3'020.00
307.	Intérêts bancaires	
308.	Prélèvement des réserves	
403.	Entreprises91'771.75	
404.	Intérêts bancaires 35.10	
405.	Attribution aux réserves	
* T	otal :94'826.85	94'826 85
10	Jui	74 020.05
Rilan	au 31 décembre 1998 pour les comptes travaux	
	Actif	
1.		
11.	Compte d'épargne BCV3'565.35	
21.	Compte courant BCV115'373.45	
12.	Débiteur (ACCO)55'000.00	
13.	Compte placement BCV105'491.50	
2.	Passif	
24.	Réserve pour la couverture de la cour intérieure	
85'675	.00	
25.	Réserve pour travaux	
193'75	5.30	
Totaux	279'430.30	
279'43	0.30	

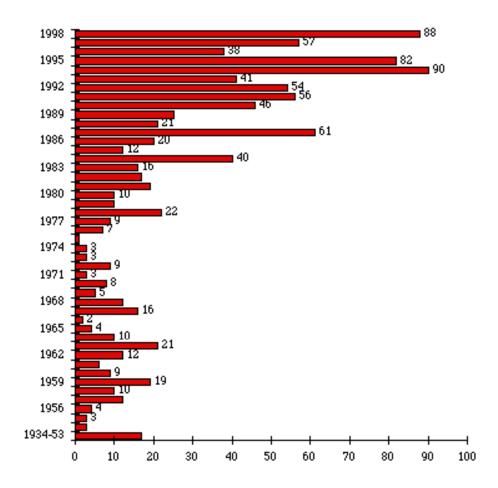
Note: En 1996, le 11 novembre, notre Association a eu le privilège de rece-



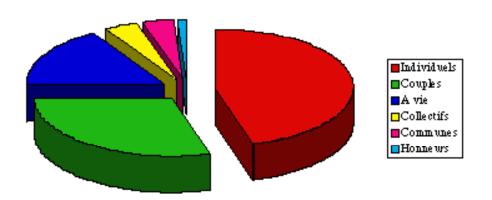
c) Les revenus des banquets



Répartition des membres en fonction de l'année d'admission (1023 membres au 31.12.1998)



Les membres par catégorie



Liste des membres arrêtée au 31 décembre 1998

Membres d'honneur

GAVILLET Philippe, Peney-le-Jorat GRABER Pierre, Savigny JUNOD Raymond, Cugy LIVET Pierre, Vevey

Membres à vie

Association des Intérêts de Lausanne, Lausanne

AUBERSON Laurent, St-Cierges

Automobile Club de Suisse, sct. VD,

Lausanne

Automobile Club de Suisse, Berne

BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,

Oron-le-Châtel

BADOUX J.C., Lausanne

BALLY Pascal, Oron-le-Châtel

BARRAUD Alain, Lausanne

BARRELET Michèle, Servion

BATT Laura, Muri BE

BERNARD Pierre, Moudon

BESSON-MARTINET Sophie,

Chesalles/Moudon

BEZ Séverin, Lausanne

BLOCH-Diener Elsa, Berne

BLONDEL Georges, Châtillens

BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes

BOUDRY André et Marguerite,

Oron-la-Ville

BOUDRY François, Essertes

BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-

teaux

BOUDRY-Krieg Monique, Essertes

BOURQUIN Christian, Oron-le-Châtel

BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel

BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel

BOUROUIN Vincent, Oron-le-Châtel

BOVARD André, Oron-la-Ville

BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge

CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,

Vevey

CAMPICHE Gaston, Pully

CAMPONOVO Roger, Bienne

CHAPPUIS Simon, Carrouge

CHARRIERE Bernard et Anne-Marie,

St-Martin

Comité central ACS, Berne

Commune d'Oron-la-Ville

Commune d'Oron-le-Châtel

CORBOZ Frédéric et Marianne,

Oron-la-Ville

CORDA Christiano, Les Tavernes

CURRAT Charly, Oron-la-Ville

CUSIN Philippe et Daisy, Miex KIBURZ Jean, Pully De BLAIREVILLE Pierre-André, Châ-KIMMEIER Silvia, Lausanne KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville tillens De MEYER Jérôme et Catherine, KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge KOLECEK Ivan, Lausanne Villars-sur-Ollon KRIEG Catherine, Lausanne DELMONICO Jean et Christiane, Berne KRIEG Madeleine, Lausanne DENERVAUD Charles, Ferlens LEHNER René-Pierre, Montreux DESGRAZ Antoinette, Puidoux LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville DESMEULES Ami et Raymonde, Car-LEVY Lucien, Lausanne rouge LOCHER André, Oron-le-Châtel DESSEMONTET Olivier, Lausanne LOCHER Clairette, Savigny DRESCO Jean-Pierre, Lausanne LOCHER Georges et Christine, DUTOIT André, Lausanne Oron-le-Châtel EMERY Maurice, Les Cullayes LOGOZ Michel, St-Sulpice ETTER Jean-Louis, Le Paquier LUTHI Jean, Genève ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully MAENDLY Madeleine, Châtillens FAVRE Christian et Juliette, Meyrin MAENDLY Serge, Châtillens FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD) MAIBACH-MARTINET Aude, Fédération VD des Sapeurs Pompiers, Oron-la-Ville MARTIN Michel et Monique, Savigny FELBER Jean-Pierre, Lausanne MARTIN Paul-René, Lausanne FERNEX Ellen, Villefranche/mer MARTINET Christophe, Oron-la-Ville FREI Alfred, Montreux MARTINET Françoise, Oron-la-Ville GABELLA Humbert, Eclépens MARTINET Jacques, Oron-la-Ville GAVILLET Berthe, Pully MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville GAVILLET Léa, Pully MARTINET Nicole-Andrée, GETAZ ROMANG SA, Vevey Oron-la-Ville GILLIERON Eric et Jocelyne, MARTINET Samuel, Oron-la-Ville Oron-la-Ville MATTHEY Bernard et Monique, Vui-GILLIERON Michel et Nicole, Genève broye GOLAY Louis, Morges MAYOR Samuel, Mies GONUS Nadia, Chesalles MEUWLY Marcel, Pully GOTTHUEY Yvette, Semsales MICHON Francis, Epalinges GRANDGUILLOT Anne, Montreux MONNEY Cécile, Romont GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron MONNEY Robert, Romont GUSTAFSON A., Châtel-St-Denis MORANDI Renato, Pully HAEUSERMANN Werner, La Rippe MORGAN-EVANS Catherine, Pully HENZER Willy, Vulliens MURDTER Lucien, Vuarrens HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie, HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny **Prangins** HOFMANN Alfred, Oron-la-Ville NAEF Ferdinand et Regula, Carouge Imprimerie Vaudoise, Lausanne OTERO César, Auboranges JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills PASCHE François et Janine, Prilly (Maryland) USA PACHE Roger, Payerne JEKER Werner, Châtillens PACHE-Regamey Henriette, Epalinges JOTTERAND Olivier et Micheline, PASCHE Georges, Lausanne **Ecublens** PASCHE Simone, Oron-la-Ville

PASTORE André, Oron-la-Ville

KELLER Pierre, Grandvaux

PELLET François, Pully		
PERUSSET Alain, Oron-la-Ville	ABT Jean et Emmanuelle, Le Mont	
PFISTER Samuel, Oron-la-Ville	ADDOR Anne-Lise, Pully	
PIAGET Jean-Louis, Genève	AERNY Francis et Jacqueline, Lausanne	
PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville	AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène,	
PLOMB Henri, Lausanne	Apples	
POGET René, Fontainemelon	AGUET Pierre et Liliane, Vevey	
RAPIN Eric, Payerne	ALT - MOREILLON Jean-Jacques, Lau-	54
RICHTER Charles, Lausanne	sanne	
ROCH Jean-Claude, Lausanne	AMOOS Jérôme et CALOZ Rachèle,	
ROGENMOSER Josef, Coire	Oron-la-Ville	
ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel	AMY Didier, Bottens	
ROSSI-Locca Gianna-Ada,	ANDEREGG Veronika, Lausanne	
Mollie-Margot	APOTHELOZ Christian et Anne,	
ROUGE Henri et Carla, Romanel	Lausanne	
ROUGE Pascal, Lausanne	ARLETTAZ Myriam, Donneloye	
SAVARY Jean-Pierre et Mariette, Ropraz	AUBERT Marie Antoinette, Lausanne	
SBAZO Oscar, Lausanne	AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge	
SCHENK Jean, Villeneuve	BADAN René et May, Ecoteaux	
SCHOLER Kurt, Yverdon	BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe	
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel	BAEHLER Albert, Berne	
SIGMOND Ari, La Tour-de-Peilz	BAENZIGER Raymond, Bernex	
SIGMOND Heidi, La Tour-de-Peilz	BALLENEGGER Marcel, Lausanne	
SONNAY Olivier, Ecotaux	BALLIF Jean, Moudon	
STREIT Paul, Genève	BALTHASAR Dominique et Sophie,	
STUDER Ulrich, Lausanne	Palézieux-Village	
TARDY Raymond, Saint-Prex	BARDE-PONCET Hubert, Le Mont	
THOMMEN Hans Franz, Semsales	BARRAUD Olivier, Bussigny	
VALLOTTON Paul, Lausanne	BARRILLIER Maggy et René	
VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent	BAUMANN Robert, Genève	
VIDOUDEZ Henri-M., Etoy	BAUMGARTNER Max, Herrens-	
VIREDAZ René, Lausanne	chwanden	
VOLLMY Bernard,	BAYARD Martine, Lutry	
Oron-le-Châtel	BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges	
WARIDEL Brigitte, Lausanne	BEGUIN Georges, Lausanne	
WENGER René, Bâle	BENDER Marin, Fully	
WIEHR Jean-Jacques, Monthey	BEN KHALIFA Jamel et Anne-Lise,	
WILLE Jurg, Meilen	Les Cullayes	
•	BERGER-BARRILLIER Léon et Bluette,	
	Lausanne	
Membres à cotisation	BERGER Claude et Rachida,	
annuelle	La-Tour-de-Peilz	
	BERGOMETTI Elisabeth, Servion	
	BERLIE Pierre Lausanne	

BERLINI Giuseppe, La Croix-sur-Lutry BERNHARD Laurent et Raymonde, Palé-

zieux-Gare

BEROUD Jean-François et Maya, Eco-BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Préverenges BESSIRE Jean-Paul, Grandvaux BESSIRE Michel et Pascale, Vauderens BETTENS Eric et Catherine, Lausanne BETTEX Fredy et Irène, Chesalles-sur-Oron BEZ, Emanuel et Elisabeth, Lausanne BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maracon BINGGELI Robert, Oron-la-Ville BIOLLEY Fernande, Lausanne BLANC Yvette, Lutry BLANCHOUD David et Cécile, Coppet BOLOMEY Pierre, Lausanne BOLOMEY Yvonne, Lausanne BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny BORLOZ André et Pierrette, Oron-la-Ville BORNAND Roger et Ruth, Ecublens BORY Madeleine, Carrouge BOUCHE Laurent et Véronique, Oron-la-Ville BOUDRY Françoise et Alexandre, Lausanne BOUDRY Juliette, Ecoteaux BOUDRY-Brugger Marguerite, Vevey BOURGEOIS Jules et Anne, Lausanne **BOURGEOIS** Nelly, Lausanne BOVARD Andrée, Oron-la-Ville BOVET Isabelle, Grand Lancy BOVEY Ida, Lausanne BRACK Jean et Enid, Lausanne BRAISSANT Paul et Josiane, Lausanne BROCARD Roland et Gisèle, Pully BRUGGER Marc et Carmen, Palézieux-Village BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens BUDRY Christian et Francisca, Chesalles BUDRY Noël, Vevey BUENZLI Rolf et Marlyse, Vucherens BUERGI Jean-Claude, Lausanne BUGNON Paul, Montagny-les-Monts BUHLMANN Pierre, Lausanne BULA Alexandre, Thierrens

BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges

BURGY Raymonde, Lausanne BURKHARD Franz et Mireille, Servion BURNAT Olivier et Barbara, Mézières BURNIER Marcel et Ginette, Ecublens (VD) **BUTTY** Philippe, Pully **BUTTY Claude**, Ursy CALVO CORNAZ Sylvie et Daniel, Chavannes-de-Bogis CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville CAMPICHE Paul, Oron-la-Ville CARDINAUX Roger et Ginette, Eco-CARDINAUX Sylviane, Les Tavernes CARERA Mario, Maracon CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche CAVIN Gilbert et ZAHNER Edith, Carrouge CAVIN Jean-Pierre et Martine, Mézières CERVONI Joël et Badra, Carrouge CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville CHAMOT Jacques, Palézieux-Village CHAPPUIS Anne, Meyrin CHAPPUIS Annemarie, La Tour-de-Peilz CHAPPUIS Jean-Philippe et Marylène, Vulliens CHAPPUIS Rose Marie, Payerne CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-le-Jorat CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes CHASTELLAIN-MORLEY Pierre et Anne, Bussigny-sur-Oron CHASTELLAIN Jean-Jacques, Ropraz CHAULMONTET Philippe et Ariane, Maracon CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel CHAVAN Frédéric et Germaine, Pully CHENEVARD Bertrand, Lausanne CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges CHEVALLEY Andrée, Puidoux CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville CHOLLET Jean, Palézieux-Village CHOLLET Willy et Khadija, La Rogivue CHRISTINAT G.Alain et SANTSCHI Arlette, Châtillens CIOTTO-FLEURY Béatrice,

Oron-la-Ville	DES GRAVIERS Charles et Liliane,
CLASS Lucie, Zurich	Maules
CLERC Georges, Pully	DESMEULES Olivier et Margaret,
COMTE Anna, Genève	Oron-le-Châtel
CONSTANT Silvan et Juana, Morrens	DESMEULES Pascal et Uschi, Carrouge
CONUS Serge et Véronique, Servion	DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare
CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel	DESTRAZ Raymond et Claudine, Cor-
CORNELIS Pierre et Patricia, Chatillens	celles-le-Jorat
COTTIER Gabriel, Lausanne	DEVIN Guy et Françoise, Oron-le-Châtel
CRETEGNY Pascal et Danièle, Matran	DEWARRAT Camille et Brigitte, Mont-
CRISINEL René, Correvon	preveyres
CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz	De WATTEVILLE, Renaud et Marina,
CUGNET Daniella, Gland	Belmont
CURRAT Laurent et Marguerite, Le Crêt	DISERENS François, Semsales
CURRAT Marcel et Georgette,	DONZE André, Préverenges
Oron-la-Ville	DORTHE Michel et Anne,
DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux	Oron-le-Châtel
De JONGH Anne Françoise,	DORIER Pierre et Denise, Mézières
Peney-le-Jorat	DROZ Jean-Pierre et Blanche, Salavaux
De MEURON Thérèse, Lausanne	DUBOIS Bertrand, Jongny
De MULINEN Frédéric et Pascale,	DUBOIS Jacques, Troinex
St-Légier	DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
De RAEMY Daniel, Grandson	DUC Daniel, Lonay
De SCHOULEPNIKOV Chantal, Pran-	DUCRET Pierre-Alain et Josette
gins	Les Thioleyres
De WERRA Dominique, Lausanne	DUFEY Rémy et Marie-Rose, StAubin
DECOMBAZ Marius, Vevey	DUFEY TLILI Hamadi et Lisiane,
DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane,	Monthey
Ferlens	DUFLON Isabelle, Belmont
DEGLISE Tobie, Lausanne	DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully
DEGUISE Alix et Pierre, New London	DUPERTUIS Pierre-Alain, Vevey
DELACRAUSAZ Philippe et Sarah,	DUPONT Nathalie et BOSCHETTI
Lausanne	Patrick, Essertes
DELALOYE René, Lutry	DURIG Jean, Corseaux
DELESSERT André, Ferlens	DURIG Jean-Carl, Vevey
DELESSERT Jules, Ferlens	DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières
DELESSERT Marcel, Essertes	DUVANEL Pierre, Le Mont-sur-Lausanne
DELMONICO Renée,	DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia,
Oron-la-Ville	Neuchâtel
DELMONICO OTTO et LILIANE,	DYENS Roselyne et Roger, Essertes
Grandvaux	EGGENBERGER Christian et Laurence,
DELORME Michel et Myriam, Morges	Le Mont-sur-Lausanne
DEMIEVILLE Serge, Zurich	EGGER-ROSSIER Fabien et Raymonde,
DENERVAUD Charles et Brigitte, Fer-	Carrouge VD
lens	EGGER-ROLLIER Jürg et Janine,
DERRON Renée, Lausanne	St-Sulpice
DESARZENS Stéphane et Murielle	FGI L-7FDFL Renate Vaduz

EICHENBERGER Pierre et Suzy, Eco-

Les Thioleyres

GAVILLET Pierre, Payerne GEHRI Jean-Pierre et Dorothy,
Schleitheim
GEORGE Elisabeth, Vuibroye
GEORGE Odette, Neuchâtel
GEORGE Robert et Ellen, Servion
GERBER Kurt, Payerne
GERBEX Jean, Lausanne
GEYER Karin, Lutry
GILGEN Stéphane et Véronique, Che-
seaux-sur-Lausanne
GILGIEN Willy et Pascale, Palézieux
GILLER Raphael, Chesalles-sur-Oron
GILLIAND Olivier et Madeline, Payerne
GILLIERON Alain, Ropraz
GILLIERON Eric et Jocelyne,
Oron-la-Ville
GINDROZ Jean-Pierre et Mariette,
Mézières
GLOOR Jean et Claudine, Paudex
GOLAY TROGER Roger et Christiane,
Lausanne
GONUS Philippe, Chesalles
GONUS Pierre-André et Marie-Laurette,
Chesalles
GORJAT Gaston, Lausanne
GOUMAZ Philippe, Sédeilles
GRIN Bernard et Yvonne, Lausanne
GRAND D'HAUTEVILLE Eric,
Lausanne
GRANDJEAN Marcel, Genève
GREMAUD Claude et Fabienne,
Chapelle
GUEX Philippe et Ingrid, Ferlens
GUICHOUD Paulette, Chesalles
GUIGNARD Charles,
Chapelle-sur-Moudon
GUIGNARD Jacques et Anne-Françoise
La Rogivue
GUIGNET François et Murielle, Servion
HAEFLIGER Urs., Kuesnacht ZH
HAFFTER Christoph et Anne-Marie,
Carrouge
HALLER Benjamin et Mireille, Pully
HANSELER Walter et Marie-Thérèse,

GAVILLET Daniel et Jacqueline,

Zurich	KOHLI Gérald et Yvette,	
HARTMANN Sylvia, Maracon	Chesalles-sur-Oron	
HAUSER Christian et Anne-Lise,	KOLECEK Helena, Lausanne	
Oron-le-Châtel	KOLLER Jean-Marc et Chantal,	
HERTACH-BECK Norbert et Emilie,	Oron-la-Ville	
Bournens	KRAYENBUHL Christopher et Yolande,	
HEUSCH François et CHRISTEN Lau-	Carrouge	
rence, Bussigny sur Oron	LARDROT André et Brigitte, Servion	58
HOBI Franz et Dora, Echandens	LAURENT Max, Epalinges	50
HOFER Marc et Eliane, Lausanne	LE COULTRE Françoise, Lausanne	
HOFER Walter et Claire-Lise, Ropraz	LEDERREY Oscar Eugène et Andrée,	
HOFMANN Walter et Micheline,	Grandvaux	
Oron-la-Ville	LENDVAY-WIDMER Béatrice,	
HUBERT Peter, Zollikofen	Lausanne	
INDERMUHLE Jean-Paul, Préverenges	LERESCHE Charles-Henri, Lausanne	
IORLANO Enzo et Valérie, Servion	LERESCHE Marie, Oron-la-Ville	
ISOZ Catherine, Bulle	LESEMANN Martine A., Genève	
IYNEDJIAN Nicolas et Valérie,	LEUBA Jean-François, Chexbres	
Lausanne	LEUTENEGGER Frank et Hélène,	
JACCARD Monique, Corcelles-le-Jorat	Oron-le-Châtel	
JACCOTTET Georges, Lausanne	LEYVRAZ Yves et Virginie, Les Jordils	
JACCOUD Jean-Claude et Françoise,	LIARD Marie-José, Lausanne	
Genève	LIARD Paul-Henri, Lausanne	
JAGGI Grégor, Oron-la-Ville	LINDER Dorette, Châtelaine	
JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne	LOCHER Raymonde, Oron-le-Châtel	
JAN Gloria, Lutry	LOCHER Théo et Margrit,	
JARNE Sylvain et Pierrette,, Chexbres	Oron-le-Châtel	
JOLY Bernard et Josiane, Lausanne	LOGOZ Michel, St-Sulpice	
JORDAN Jacques et Hajer, Carrouge	LONGCHAMP Jacques et Christine,	
JOSEPH André et Josée, Lausanne	Morges	
JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Pui-	LONGCHAMP Georgette, Renens	
doux	LUGINBUHL Georges, Lausanne	
JUILLERAT Tristan, Ecublens	LUGRIN Arlette, Premier	
JUNG Urs et Chantal, Chapelle	LUPSA Bogdan et Joëlle, Servion	
JURI-HUGUENIN René, Le Mont	MAGNENAT Jean-Paul et Marguerite,	
KAENEL Gilbert, Lausanne	Wallbach	
KIRKER Hermine, La Tour-de-Peilz	MAGNENAT Frédy et Jacqueline, Mé-	
KISSLING Jacques, Oron-la-Ville	zière	
KISSLING Jean-Luc, Oron-la-Ville	MAILLARD Raymond, Lausanne	
KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville	MAMIE Pierre, Fribourg	
KISSLING Pierre-Michel, Oron-la-Ville	MARCHAND Maurice et Monique,	
KISSLING Robert et Yvonne,	Oron-la-Ville	
Oron-la-Ville	MARGOT Maurice, Vevey	
KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville	MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne,	
KNECHT Richard et Monique, Belmont	Lausanne	
KOEB Xavier et Liliane, Palézieux-Gare	MARMIER Philippe, Lausanne	
KOHLER Alexandre et Yolande, Pully	MARTIN Christophe et Lydia, Promasens	
KOHLER MAntoinette, Belmont	MARTIN Elisabeth, Moudon	

MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville

MARTIN Louis-Daniel, Etoy MONTANDON Pierr-André et Carmen, MARTIN Paul, La Tour de Peilz Les Thioleyres MARTIN René et Myrielle, Froideville MOOSER Lina, Bulle MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville MORANDI Gilbert, Payerne MARTINET René, Oron-la-Ville MOREL Olivier et Marion, MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville Palézieux-Gare MASPOLI Patrick et Katia, Lausanne MORET Georges, Lausanne MASSET Aimée, Genève MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens MOUTHON Anne-Marie, Neuchâtel MASSON André, Vevey MURI Jean et Esther, Wettingen MASSONNET Marcel et Eliane, MUNSTER Sébastien et Valérie, La Conversion MATERNINI Guido, Lausanne Lausanne MATTHEY Jean-Claude, Zürich NARBEL Jean-Marc, Clarens NERI Ralph, Echichens MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne NEY Daniel et Sylviane, Servion MAURER Jean-Pierre et Rachel, NICOD Gérald et Erika, Vulliens Les Culayes MAYOR Dominique, Belmont NICOD Henri, Genève NICOLLERAT Marc-André et Martine, MAYOR Irène, Oron-le-Châtel Vufflens-la-Ville MAYOR Simone, Palézieux-Gare NICOLLIER Denise, Neuchâtel MEIER Jean-Pierre et Marie Claire, NIKLAUS Roland et Annie, Genève Oron-la-Ville MELLINA Frédéric, Pully MELLIORET Catherine, Fribourg NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar-MENKE-ANTONIETTI M.-C., Orbe lise. Ins OTHENIN-GIRARD Marie-Hélène, MERINAT Odette, Lausanne METRAUX Eloi et Denise, Servion Prilly MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne PACHE Françoise, Petit-Lancy MIAZZA Florent et Margot, Dommartin PAHUD Pierre-Alain, Henniez MICHEL Adrian et Suzanna, PAILLARD Colette, Lutry Les Cullayes PAILLARD Jean-Pierre, Fribourg MICHEL Christian, Corcelles /Payerne PALAZ M.L., Forel-Lavaux MICHEL Jacques F., La Verrerie PANCHAUD Patrick et Caren, MILLIQUET André et Andrée, Lausanne Palézieux-Gare MISTELLI Rachel-Yvette, Neuchâtel PANDE Malvika, Junglinstrer (L) PARISOD Charles, Oron-la-Ville MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la-Ville PARRIETTI Georgette, Ecoteaux MOENNOZ Denis, Carrouge PASCHE Fanny, Lausanne MOLLARD Bernard, Fribourg PASCHE Frédéric et Jacqueline, MOLLEYRES Janine, Ecoteaux Lausanne MONNARD Joseph, Oron-la-Ville PASCHE Jean-Daniel et Lucienne, Ma-MONNARD Serge et Helena, Palézieux-Village PASCHE Jean-Daniel, Oron-la-Ville MONNIER François et Anne-Lise, Gland PASCHE Jean-Daniel et Nadine, Ollon MONNIER Jean, Oron-la-Ville PASCHE Jean-Marc, Lausanne MONNIER Philippe, Chenaux-Grand-PASCHE Jean-Pierre, Le Mont-sur-Lausanne MONTANDON Martine et Daniel, Ser-PASCHE Pierre et Anne-Lise,

Oron-la-Ville

59

vion

PASCHE Rose, Oron-la-Ville	REBEAUD Pierre-Alain et Christiane,
PASCHOUD Jean, Château-d'Œx	Corcelles-près-Payerne
PAVILLON Olivier, Ferlens	REBETEZ Jean-Louis, Vevey
PECOUD Marie-Rose, Le Crêt	RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson
PELICHET Ursula-May, Aclens	REGAMEY Olivier et Monique, Cor-
PELLI Mariette, Châtel-St-Denis	celles-le-Jorat
PELLISSIER Esther, Châtillens	RENAUD Maurice et Denise, Puidoux
PENESCU Vladimir, Pully	REY Daniel, Pully
PERKTOLD Christophe et Julie, Servion	RICHARD Alain et Danielle,
PERRET Bertrand et Ana, Senarclens	Oron-le-Châtel
PERRET Vincent, Le Mont	RICHARD Armand, L'Etivaz
PERRIN Claire-Aimée, Lonay	RICHARD Claude et Yannick, Blonay
PERROCHON Georges, Lausanne	RICHARD Fabienne, Ecoteaux
PERROTTET Charles, Vulliens	RIEM Rita, Kiesen
PETER Josiane, Oron-le-Châtel	RITTENER Albert et Liliane, Vucherens
PETER Werner et Joya, Lucerne	ROBIN-CLERC Nelly, Oron-la-Ville
PETTER Jean et Anne-Marie, Lausanne	ROCHAT André et Janine, Premier
PEYTREGNET Elise, Lausanne	ROD Charlotte, Oron-la-Ville
PFAFF-STOCKLI Xavier et Pascale,	ROD Marc et Martine, Ropraz
Berne	ROD Michel et Marianne, Prilly
PFISTER Richard et Madeleine, Pully	ROD Pierre-André et Catherine,
PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel	Oron-la-Ville
PICTET Robert, Lausanne	ROESSINGER-MAYOR Philippe et Syl-
PIGUET André et Simone, Montpre-	vie, Lausanne
veyres	ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
PIGUET Jacques, Giez	ROGIVUE Stéphane et Sophie, Esserts
PIGUET Simone et André, Montpre-	ROGIVUE Yolande, Essertes
veyres	ROHNER René W., Lausanne
PILLER Jean-Marc et Sylvie, Palézieux	ROHRBACH Thierry et Regula,
PILLET Alain et M-France, Palézieux	Les Cullayes
PILLOUD Alexandre, Châtel-St-Denis	ROLLIER Erwin, Neuchâtel
PIOT Jean-Claude et Dorette, Bournens	ROSSET Jean-Jacques, Moudon
PIRENNE Véronique, Chêne-Bourg	ROSSIER Claude, Belmont
PLATEL Rodolphe et Nathalie,	ROSSIER Elisa, Châtillens
Oron-la-Ville	ROUILLY Daisy, Chexbres
PLETSCHER Richard et Denise, Brent	ROULIN Claude et Françoise,
PORCHET Charles et Elisabeth, Maracon	Oron-la-Ville
PORCHET Jacques et Claudine, Mézières	ROY Claude et Danielle, Oron-la-Ville
PORCHET Jérôme et Azita, Ropraz	DOTTER THE OUT THE
DODDET Hand of Carrest	ROY Hugues-Vincent, Oron-la-Ville
PORRET Henri et Georgette,	ROY Hugues-Vincent, Oron-la-Ville ROY Lysianne, St-Prex
La Tour-de-Peilz	_
	ROY Lysianne, St-Prex
La Tour-de-Peilz	ROY Lysianne, St-Prex RUBATTEL Paul, Lausanne
La Tour-de-Peilz POTT Guy, Renens	ROY Lysianne, St-Prex RUBATTEL Paul, Lausanne RUBATTEL Samuel, Vuibroye
La Tour-de-Peilz POTT Guy, Renens POTT Roland et Delphine, Corseaux	ROY Lysianne, St-Prex RUBATTEL Paul, Lausanne RUBATTEL Samuel, Vuibroye RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel
La Tour-de-Peilz POTT Guy, Renens POTT Roland et Delphine, Corseaux POUSAZ Bernard et Laurette, Palézieux	ROY Lysianne, St-Prex RUBATTEL Paul, Lausanne RUBATTEL Samuel, Vuibroye RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel RUCHONNET Philippe, Les Thioleyres
La Tour-de-Peilz POTT Guy, Renens POTT Roland et Delphine, Corseaux POUSAZ Bernard et Laurette, Palézieux PROBST Claude, Grandvaux	ROY Lysianne, St-Prex RUBATTEL Paul, Lausanne RUBATTEL Samuel, Vuibroye RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel RUCHONNET Philippe, Les Thioleyres RUMPE Frank et Gabi, Ecoteaux

Oron-la-Ville	STAUFFER Jean-Daniel et Anne-Marie,
RUTTIMANN Marceline, Lausanne	Wettingen
RYSER Roger, Collonges	STAUFFER Jean-Pierre et Marianne,
SANDOZ Marilyn, Lausanne	Les Thioleyres
SARTO Pietro, St-Prex	STEFFANI Simone, Lausanne
SAVARY Bernard et Rosemarie,	STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron
Oron-le-Châtel	STOUDMANN Louise, Oron-la-Ville
SCHAFER Frank et Catherine, Montpre-	STUBY Claude, Ecoteaux
veyres	STUBY-SONNAY Paul et Eliane, Eco-
SCHALLER Pâquerette, Lausanne	teaux
SCHALLER Michel, Renens	SUNIER Gaël et Annie, Oron-la-Ville
SCHAR Eric et GROPPER Inès, Witti-	TACHERON Louis, Aesch
chenau	TALBOT, Le Subdray
SCHERLER Maurice, Lausanne	TERRAPON Jean-Marc et Georgette,
SCHILLING Margrit, Pully	Chesalles-sur-Oron
SCHMID Walter et Nicole,	TESAURY Pierre-Etienne et Marie-José,
Bussigny/Oron	Oron-la-Ville
SCHMUCKLE Claude et Danièle,	-
Les Cullyes	TESOURO Basilisa, Belmont
SCHMUTZ Fritz et Antoinette, Worb	THEVOZ Francis, Lausanne
SCHOLER Raymond et Suzanne,	THELIN Marcel et Ilham, Vulliens
Lausanne	THIEBAUD Olivier, Chexbres
SCHREIBER Adam et Monique,	THOMAS Roland, Echallens
Küsnacht (ZH)	TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix
SCHUT Ewout et Marisol, Epalinges	TREPPER Liliane, Genève
SCHWAAB Jean Jacques, Riex	TSCHANTZ Samuel et Thérèse, Pentha-
-	laz
SCHWARZ Jean-François et Brigitte,	TUSCHER-Bisang Ella, Pully
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth,	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie,
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE)	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie,
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle,
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi,	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise,
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny VEILLON Jean-Claude et Nicole,
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lausanne
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux SONNAY Olivier, Ecoteaux	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lausanne VIACCO Karin, Ecoteaux
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux SONNAY Olivier, Ecoteaux SOLTERMANN Nelly, Münsingen	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lausanne VIACCO Karin, Ecoteaux VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Car-
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux SONNAY Olivier, Ecoteaux SOLTERMANN Nelly, Münsingen SPAETH Christian, Trélex	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lausanne VIACCO Karin, Ecoteaux VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Carrouge (VD) VIREDAZ Marcel, Lausanne
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux SONNAY Olivier, Ecoteaux SOLTERMANN Nelly, Münsingen SPAETH Christian, Trélex SPAETH Lucienne, Yverdon	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lausanne VIACCO Karin, Ecoteaux VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Carrouge (VD) VIREDAZ Marcel, Lausanne VOLET Alain, Corseaux
SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth, Villars St Croix SEBILLE Brigitte, Lausanne SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE) SEREX Arlette, Lausanne SEREX Jean-Claude, Maracon SEYDOUX Francis, Pully SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux SIGMOND Ari et Heidi, La Tour-de-Peilz SONNAY André et Isabelle, St-Légier SONNAY Claudine, Oron-la-Ville SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux SONNAY Olivier, Ecoteaux SOLTERMANN Nelly, Münsingen SPAETH Christian, Trélex	TUSCHER-Bisang Ella, Pully UFFER Sylvie, Lausanne URFER Pierre, Oron-la-Ville VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles VALET Olivier, Bussigny VASIU Dan-Nicolas et Isabelle, Mézières VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux VAUDROZ Georgette, Leysin VAUTHEY André et Cécile, Bussigny VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lausanne VIACCO Karin, Ecoteaux VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Carrouge (VD) VIREDAZ Marcel, Lausanne

VOLLMY Madeleine, Clarens	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Lyne,	Banque Raiffeisen de la Haute-Broye-Jo-
Assens	rat, Palézieux-Village
Von der MUHLL Béatrice, Cully	Bibliothèque cantonale et universitaire,
VUILLE Marcelle, Lausanne	Lausanne
WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle	Bondpartner S.A., Lausanne
WAGNER Martine, Corseaux	Cercle démocratique, Lausanne
WALDBURGER Heinz et Doris, Ma-	Château du Châtelard, Promotions SA,
racon	Vevey
WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,	Cofideco SA, Vevey
Chesalles-sur-Oron	Crédit Suisse, Lausanne
WARIDEL Philippe, Prilly	Demierre et Deschenaux, Oron-la-Ville
WEHRLI Kurt et Denise, Maracon	Dreyfus et Zurbuchen SA, Lausanne
WERLY Francis et Denise, Maracon	Grisoni Zaugg SA, Bulle
	Grands Moulins de Cossonay SA, Cosso-
WESPI Michel et Marie-Claude, Lutry	nay-Gare
WIDER Roland et Yvonne, Oron-la-Ville	•
WILHELM Ralph, Bâle	Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville Montreux Palace, Montreux
WILHELM Sylvan, Bâle	•
WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne	Nestlé S.A., Vevey
YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz	Commune d'Ecoteaux
ZANGGER Claire et Jean-Claude, Es-	Commune d'Essertes
sertes	Commune d'Oron-la-Ville
ZAUGG Raymond et Chantal,	Commune d'Oron-le-Châtel
Oron-la-Ville	Commune de Bussigny-sur-Oron
ZEILER Stéphane et Isabelle, Servion	Commune de Carrouge
ZIGERLI Karl et Lotti, Berne	Commune de Châtillens
ZWAHLEN Philippe et Ariane.,	Commune de Chesalles-sur-Oron
La Tour-de-Peilz	Commune de Corcelles-le-Jorat
ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux	Commune de Ferlens
ZWEIFEL Patrick et Catherine, Lausanne	Commune de La Rogivue
Membres collectifs	Commune de Maracon
embres concetus	Commune de Mézières
Aéroformation, Lausanne-Blécherette	Commune de Montpreveyres
Amicale Bttr Art Camp 15, Ferlens	Commune de Palézieux
ARO. Oron-la-ville	Commune de Peney-le-Jorat
Association Nationale des Amis du Vin,	Commune de Ropraz
section VD, Crissier	Commune de Servion
section vD, Chssiei	Commune de Vuibroye
	Commune de Vulliens
	Commune des Tavernes
	Commune des Thioleyres
	Commune des Cullayes
	Migros Vaud, Ecublens
	Piageco, Genève
	Provimi Kliba SA, Cossonay-Gare
	Retraites Populaires, Lausanne
	Romande Energie SA, Morges
	0

Société d'art public, Coppet

Spectacle Etablissement scolaire, Oron-la-Ville UBS, Lausanne Société des Magistrats et Fonctionnaires de l'Etat de Vaud, Lausanne Ville de Vevey, Vevey

64

I. Raison sociale et but

Article ler Raison sociale

Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.

Article 2 Siège

Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.

Article 3 **But**

L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.

Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.

Article 4 Ressources

La réalisation de ce but est assurée par:

- a) les cotisations des membres
- b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
- c) les contributions et subsides d'autorités publiques
- d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

II. Membres

Article 5 **Membres**

L'association se compose:

- de membres individuels
- de membres en couple
- de membres à vie
- de membres collectifs
- de communes membres
- de membres d'honneur

Article 6 Adhésion

- a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
- b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.

Article 7 Cotisation

Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.

Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhé

rer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle.

Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8 **Démission ou radiation**

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9 **Droits et obligations des membres**

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

III. Organes de l'association

Article 10 **Organes**

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11 Assemblée générale (A.G.)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13 Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14 **Propositions des membres**

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15 Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16 **Bénévolat**

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17 Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18 **Vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux

et sont assistés par deux suppléants.

IV. Dissolution

Article 19 **Dissolution**

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

V. Divers

Article 20 L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens

qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21 Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

Assemblée générale Dimanche 25 avril 1999 – 11 heures

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 25 avril 1999, à 11 heures dans la salle des Oron.

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.

Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du Château, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- 1. Procès-verbal
- 2. Rapport du président
- 3. Rapport du trésorier
- 4. Rapport de la commission de vérification des comptes
- 5. Adoption des comptes 1998
- 6. Budget 1999
- 7. Elections du Comité
- 8. Election du Président
- 9. Election des vérificateurs des comptes
- 10. Propositions individuelles et divers.

Feuilleté de saumon aux épinards, beurre au citrons verts

Crème de champignons frais au cerfeuil

Contrefilet de boeuf rôti à la broche Légumes du marché Gratin dauphinois

Buffet de fromages

La Surprise du patissier

Café à discrétion

Fr. 60.- par membre de l'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 10 avril, à l'aide du bulletin vert joint à ce bulletin. La secrétaire de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51). Vous avez la possibilité d'émettre un voeu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront admises au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

Paiement de la cotisation annuelle

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins verts. Un pour le paiement de votre participation à l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux nous facture Fr.1.20 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

Tarif de location des salles

71	Salle des Gardes: (maximum 78 personnes)
	prix minimum jusqu'à 30 personnesFr. 320.
	de 31 à 40 personnes
	par personne supplémentaire5.50
	Salle de Justice: (maximum 172 personnes)
	prix minimum jusqu'à 60 personnes
	de 61 à 80 personnes
	par personne supplémentaire
	Salle des Tortures:
	location pour repas (maximum 60 personnes)
	location pour apéritif sans repas
	Salle des Oron
	(maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences)
	Pour congrès, conférences, assemblées, exposition, concert, etc 430
	En cas de location d'une deuxième salle pour les repas
	Location pour apéritif sans repas
	Tout le rez-de-chaussée (4 salles, maximum 400 personnes) 1'300

Le chauffage et l'illumination extérieure du château sont compris dans le tarif. Pour le prix des menus, consulter le Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux** © (021) 962 12 12 ou 962 15 55 Télex 453 101 Fax (021) 962 17 17 Bureau: Château d'Oron © (021) 907 88 27

Bibliographie: 72

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (Collection Trésors de mon pays, No 179). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON : 1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943. Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Page de couverture: le château d'Oron par André Locher Page 7: photo de Jean-Pierre Dresco par André Locher

Pages 19-21: photos d'André Locher

Page 22: photos de la cour par Maurice Vulliemin et André Locher

Pages 29-31: photos de Jacques Longchamp

Pages 33-35: photos de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

Pages 37-38: photos d'André Locher Pages 41-43: photos d'André Locher

Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, Marianne Corboz, André Locher et

Séverin Bez

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page: Séverin Bez

Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville